

# CAMEROON TRIBUNE

GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Janvier

N° 2650 — MERCREDI 13 AVRIL 1983

60F

## REORGANISATION ET EMANIEMENT DU GOUVERNEMENT

Le Président de la République a pris hier un certain nombre de décrets dont l'un modifie l'organisation du gouvernement en vigueur depuis le 15 novembre 1979.

Deux ministères nouveaux ont été créés à cette occasion : le ministère du Commerce et le ministère du Plan et de l'Industrie.

La composition du gouvernement est également modifiée.

Deux ministres nouveaux y figurent : M. Ntsama Etienne, ancien Directeur général de la BIAO devient ministre des Finances en remplacement de M. Ngat Gilbert qui quitte le gouvernement. M. Bol Alima, ancien Directeur général du Centre universitaire de Dschang se voit confier le portefeuille du nouveau ministère du Plan et de l'Industrie, tandis que M. Tori Limangana, ancien vice-

ministre de l'Economie et du Plan est promu ministre à la tête du Département du Commerce.

Une autre femme entre au gouvernement, ce qui fait qu'il y en aura désormais trois. Il s'agit de Mme Tanke Elisabeth nommée vice-ministre du Plan et de l'Industrie.

Quatre personnalités quittent le gouvernement : MM. Dontsop Paul, remplacé aux Affaires étrangères par M. Tonyé Mbog ; M. Engo Pierre Désiré, nommé Directeur général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ; M. Ngat Gilbert autrefois aux Finances ; M. Joseph-Charles Doumba qui était ministre Chargé de Mission à la Présidence de la République.

Deux nouvelles figures apparaissent au Secrétariat général de la Présidence de la République, en qualité de secrétaires généraux adjoints avec rang de ministres : il s'agit de M. Zambo Joseph, ancien Directeur général de la CNPS et de M. Nkuete Jean, ancien Directeur général adjoint de Paribas-Cameroun.

P. 6

### DANS NOTRE EDITION DE DEMAIN

les biographies des nouveaux ministres et les photos  
des membres du gouvernement

### Le président Paul Biya dans

le Sud-Ouest les 15 et 16 avril prochains

### BUEA ATTEND LE "GENTLEMAN" DANS LA JOIE ET LA FIERTE



Buéa, chef-lieu de la province du Sud-Ouest accueille à son tour vendredi le Chef de l'Etat, S.E. Paul Biya. Certes, le Président de la République y avait déjà séjourné deux fois auparavant. D'abord en 1973, en sa qualité de Secrétaire général à la Présidence de la République, pour inaugurer la route Tiko-Limbe. Puis en 1977 en tant que Premier ministre, pour le coup d'envoi des manifestations marquant le 30e anniversaire de la Cameroon Development Corporation (CDC).

La visite de S.E. Paul Biya n'en est pas moins attendue dans toute la province avec ferveur et impatience ainsi que nous le relatent nos envoyés spéciaux à Buéa. Car elle est l'occasion pour les populations de cette province de traduire, par un accueil franc, massif et chaleureux, l'attachement et le soutien qu'elles lui ont spontanément témoigné le 6 novembre dernier, au moment de son accession à la Magistrature Suprême.

P. 3

NOTRE PHOTO : Une vue de la ville de Buéa.

## EGLISE CATHOLIQUE

### Le diocèse de Doumé divisé en deux

Mgr VAN HEYGEN DEVIENT EVEQUE DE BERTOUA

ET Mgr TCHOUANGA EVEQUE DE DOUME-ABONG-MBANG

Après avoir procédé récemment à l'érection de trois nouveaux archidiocèses (Bamenda, Garoua et Douala), le Pape Jean Paul II a décidé de diviser le diocèse de Douré en deux provinces de l'Est en deux.

Il s'agit du diocèse de Doumé Abong-Mbang comprenant le département du Haut Nyong, et du diocèse de Bertoua, comprenant les départements du Lom et Djerem, de la Boumba Ngoko et de la Kadei.

A la tête du premier, a été nommé le révérend père Pierre Tchouanga, prêtre du sacré-coeur, anciennement curé de la cathédrale de Nkongsamba, tandis que le premier évêque du diocèse de Bertoua est Mgr Lambert Van Heygen, ancien évêque de Doumé.

Mgr Tchouanga : une information objective favorise l'entente entre les hommes.



## EDUCATION

### La rentrée a eu lieu hier

Ils sont rentrés hier, les élèves collégiens et lycéens du pays. Les étudiants des facultés et grandes écoles, eux, reprennent aujourd'hui. Mais plus qu'une simple reprise des cours, ce troisième trimestre est des plus décisifs pour les uns et les autres : il établira la qualité du travail fourni en cours d'année. Bref, il indiquera déjà la forme que l'an prochain revêtira pour l'élève : le redoublement d'une classe ou l'admission en celle supérieure. Dans certains établissements d'ailleurs, on parle déjà de cet avenir là : on y procède aux inscriptions des élèves pour l'année scolaire 1983/84. Ainsi par exemple des écoles primaires Marie Goker et de celle de la Retraite.

A l'occasion de cette rentrée, nous vous proposons un article sur l'hymne national qui, selon M. Robert Bitoo, professeur à l'ENI de Ngoumou, est de plus en plus mal chanté dans nos écoles, collèges et lycées, et un autre sur le sort des chants scolaires.

FOOTBALL — COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

### INTERROGATIONS COMPLEXES AUTOUR DE LA BANDE A RADE OGNANOVIC



Les Lions Indomptables ont recommencé hier la préparation du match retour du 1er tour éliminatoire de la coupe d'Afrique des Nations.

Tous les joueurs convoqués à ce stage n'avaient pas encore rejoint Yaoundé hier. Mais ceci n'a pas empêché Rade Ognanovic Rade, entraîneur sélectionneur de commencer le travail avec les éléments qu'il avait sous la main. Cette situation qui s'ajoute à la prestation médiocre des Lions Indomptables à Maputo où ils ont été battus par 0 — 3 suscite des interrogations diverses sur la bande à Ognanovic.

Lire PP. 8 et 9

NOTRE PHOTO : Sous la direction de Radé Ognanovic les joueurs s'exercent à diriger la balle.

YAOUNDE ET SON PUBLIC DÉCOUVERT L'ENCYCLOPÉDIE JURIDIQUE

DE L'AFRIQUE

## Un instrument d'affirmation de l'unité africaine

AFFIRME LE MINISTRE BWELE

Après Abidjan, Dakar et Paris, Yaoundé et son public ont découvert lundi soir au Palais des Congrès la collection des 10 volumes de la première Encyclopédie juridique de l'Afrique. Placée sous la présidence de M. Guillaume Bwélé, ministre de l'Information et de la Culture, la cérémonie, simple et intime, a regroupé un nombreux public d'intellectuels et d'universitaires.

Premier orateur, M. Mamadou Seck, Président-Directeur général des Nouvelles Editions Africaines, a loué la disponibilité et l'action des autorités camerounaises en faveur de la promotion de la culture africaine ; une entreprise à la fois difficile et exaltante ! Rien d'étonnant par conséquent, a ajouté M. Seck, que le Cameroun, pays dont l'ambiance est propice à l'élosion de l'esprit, compte des auteurs de renom dans toutes les grandes maisons africaines d'édition. Le PDG des Nouvelles Editions Africaines a enfin expliqué qu'au-delà des motivations commerciales, les NEA ont avant tout voulu faire œuvre utile en réalisant l'Encyclopédie juridique de l'Afrique. Et c'est pour affirmer le caractère inter-africain et international de la collection qu'elles ont décidé de la présenter dans diverses capitales africaines.

Intervenant au nom de ses collègues membres du comité scientifique, le Pr Joseph Owona, Directeur de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun a souligné le caractère hautement scientifique de l'Encyclopédie : «par l'étendue et la diversité de ses informations qui traitent à fond en près de 4.000 pages, des sujets concernant l'Etat, le droit, les entreprises publiques et privées, les personnes, la famille, les tribunaux, les organisations internationales africaines...», l'Encyclopédie juridique de l'Afrique s'adresse à toutes les catégories socio-professionnelles.



Le public n'a pas caché son intérêt pour l'encyclopédie.

Pour sa part, le ministre de l'Information et de la Culture, M. Guillaume Bwélé a rappelé au nom du Chef de l'Etat, «l'intérêt constant que le gouvernement camerounais attache non seulement à la culture comme élément déterminant du progrès et de l'affirmation de l'unité nationale, mais aussi au développement de la coopération interafricaine dans ce domaine». M. Bwélé, après avoir présenté l'Encyclopédie juridique de l'Afrique comme un des brillants résultats de cette coopération interafricaine, n'a pas hésité à dire que l'œuvre ainsi réalisée «nous convie à des noces avec l'histoire, avec notre histoire, l'histoire profonde de l'Afrique dont les Etats se veulent des Etats de droit».

Le ministre de l'Information et de la Culture a ensuite rendu hommage aux éminents membres du comité scientifique et aux 160 spécialistes qui ont travaillé à la naissance de l'œuvre, faisant montrer d'un «sens élevé de rigueur dans la recherche et

d'un remarquable esprit d'équipe...». Un ouvrage de référence dont la réussite éclatante a renforcé le ministre dans la conviction que «les juristes africains peuvent tout aussi réussir dans un travail scientifique collectif que leurs collègues des pays développés».

Au total, devait conclure Guillaume Bwélé, l'Encyclopédie juridique de l'Afrique contribue éminemment à l'affirmation de la place de l'Afrique dans l'univers de cette connaissance qui sauvegarde notre dignité et la fidélité à nos valeurs, sans nier la nécessaire ouverture à la civilisation de l'universel.

Toutes les conditions semblent du reste réunies pour que l'ouvrage connaisse au Cameroun comme ailleurs, un grand succès dans sa diffusion ; une tâche dévolue à la Maison Eddy-Ness. La collection des dix volumes de l'Encyclopédie juridique de l'Afrique est vendue à 169.400 F, payables en 20 mensualités.

ABUI MAMA

## LE CHANT SCOLAIRE

## QUE LES IMAGINATIONS SE LIBERENT !

Sur l'école d'aujourd'hui, il s'est proféré tant de griefs justifiés ou non (baisse du niveau scolaire, inadaptation des programmes, pléthora des effectifs, indisponibilité des enseignants...), qu'on peut parfois tirer sur un corbillard en l'exprimant d'autres.

Et pourtant, au risque de paraître comme un nostalgique, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur le sort du chant scolaire qui semble se mourir après avoir été si vivant, si divers, si significatif.

Tous les pédagogues conviennent de l'importance du chant en tant qu'instrument privilégié d'assimilation de connaissances, d'apprentissage d'une langue et aussi de formation de comportement à travers les messages idéologiques qu'ils contiennent. Ils peuvent promouvoir l'hygiène, et même cultiver la morale (fables chantées).

Or, on constate que la création de chants est insignifiante. Les défilés du 20 mai nous montrent comment les vieux airs d'il y a 20 ans sont encore ceux qu'on fredonne de nos jours, avec des paroles escamotées.

## UN CONCOURS DE LA CHANSON SCOLAIRE

Le chant, fût-il scolaire, doit participer de l'art. Si le fond musical doit être simplifié pour tenir compte de la jeunesse des chanteurs, les paroles doivent être en revanche élaborées et contenir un minimum de poésie, un message consistant et non plat, une expression grammaticale correcte.

## Quelques remarques sur l'exécution de l'hymne national

Lors des cérémonies des couleurs, nos élèves des écoles normales et collèges exécutent l'hymne national, mais tous ne le font pas de la même manière. C'est un peu inquiétant. Il faut qu'on applique partout et rigoureusement les données du texte musical de notre grande hymne national. Mais une question se pose : tous nos établissements scolaires ont-ils des professeurs de musique pour l'encadrement des élèves dans cette discipline artistique ? nos élèves des collèges et lycées sont-ils initiés de bonne heure au solfège ? Autant de questions qui sollicitent des réponses et sur lesquelles nous pourrons prochainement donner notre point de vue. Partons plutôt sur l'hymne camerounais.

Nos remarques portent essentiellement sur trois points : la syncopation, la note diésée et les triolts.

**La syncopation.** En tenant compte de l'allure rythmique du morceau, nous constatons que les trois premières notes sont presque perdues, parce qu'elles sont considérées comme faibles, et que le premier temps fort est marqué par la quatrième note, le DO noir d'en haut, correspondant au pied gauche, pour ceux qui chantent en marchant. C'est ce déplacement sonore, du temps faible au temps fort, qu'on appelle syncopation, en musique.

Ainsi, les élèves chargés d'exécuter notre hymne national doivent faire en sorte que le son «roux» (O Cameroun) corresponde exactement au pied gauche, représenté par le premier DO noir d'en haut, ou premier temps fort.

**La note diésée.** Dans ce deuxième point, nous attirons l'attention sur la diésie croche pointée de la quatrième mesure du morceau, et qui souvent mal marqué par nombre d'exécutants. Nous rappelons que la diésie (B) qui affecte le Fa élevé automatiquement cette note d'«dim-ton», et la voix humaine doit s'efforcer de faire sentir cette altération. Un instrument de musique (pianica, harmonium, etc...) pourra aider à surmonter cette difficulté.

**Les triolts.** Notre hymne national comporte en tout quatre triolts, qui sont guère respectés par tous ceux qui l'exécutent. Nous convenons, que ce n'est pas une tâche facile. On ne peut pas toujours, sans étude préalable, à déchiffrer rapidement ces signes rythmiques communément appelées notes et qui se rencontrent dans le morceau avec partitions. Toutefois, un effort sérieux s'impose aux élèves et aux autres. Nous attachons particulièrement du prix à ce que les élèves des Ecoles normales, qui ont le privilège d'être dans des écoles formation, ainsi que ceux des lycées et collèges, qui bénéficient l'encadrement de professeurs de musique maîtrisent leur solfège, et d'être capables d'improviser des chants notés rencontrés pour la première fois.

Ce qu'est un triol : le triol est un groupe d'un petit «3», un petit arc, et dont l'exécution doit se faire très rapidement. Le triol est de la transformation de deux croches (division binaire) en une croche plus petite, appelée triol de croches (division ternaire), et que la valeur des notes de la mesure soit modifiée (voir le texte de l'hymne camerounais).

Étude des deux premiers triolts. Il s'agit de passer très rapidement sur les trois notes formant le premier triol, pour parvenir au temps fort marqué par le DO croche pointé d'en haut. Il en est de même de la transformation de deux croches suivant à la troisième mesure. Nous pouvons vérifier, dans cette mesure, que nous avons dit plus haut en définissant le triol, notamment propos des divisions binaires et ternaires : ce deuxième triol résulte de deux croches, complété bien la troisième mesure avec le Re huitième pointé, sans altérer la valeur de la mesure à quatre temps.

Étude des troisième et quatrième triolts.

Le triol de la première mesure n'offre aucune difficulté particulière, on l'exécute comme ceux étudiés plus haut. Au contraire celui de la quatrième mesure est plus délicat, car il s'agit de bien détacher la première note du groupe, qui est une croche, pour passer rapidement sur les deux croches restantes, en essayant autant que possible, de séparer les syllabes : à ton l'amour (la-la-la-la) et non a-tot (la-la-la-la).

BITOO Rob

Professeur à l'ENI de Ngoya

fig. 1: Ca-me-tous, be-cause de nos an-cé-teaux

fig. 2: va-de-bout et ja-loux de ta li-ber-té.

fig. 3: que tous tes en-fants du nord au sud, de l'ouest.

## CAMEROON TRIBUNE

Directeur de la Publication : J. ZAMBOU ZOLEKO

Directeur-Adjoint : Henri BANDOLO

Rédacteur en Chef : Amedou VAMOULKE

Rédacteur en Chef Adjoint : MVE MINTSA Claude René

Chef de Service de la Rédaction de langue française : Luc KOUAMO

Rédaction : Immeuble SOPECAM, B.P. 1218 - Tel. 22-27-00

Publicité : Cameroun-Publi-Expansion

Yaoundé Immeuble les Galeries B.P. 1399 - Tel. 22-33-65

Douala : Rue Joffre B.P. 1137 - Tel. 4244-44

Edition : Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM)

# BUEA ATTEND LE "GENTLEMAN" DANS LA JOIE ET LA FIERTE

Selon un communiqué de la Présidence de la République, S.E. Paul Biya, Président de la République Unie du Cameroun effectuera une visite officielle dans la province du Sud-Ouest, à Buéa, les 15 et 16 avril prochains.

A Buéa et dans tout le Sud-Ouest, on a certes affiché la surprise à l'annonce de l'arrivée du Chef de l'Etat dans la province. Mais il y a longtemps qu'on l'y attendait. Un peu comme les chrétiens du monde entier attendaient «Le Messie», le «Sauveur». Président de la République depuis seulement cinq mois jour pour jour, Paul Biya n'en est pas moins connu ici pour y avoir séjourné à deux reprises auparavant. D'abord en 1973, lorsqu'il a, en sa qualité de secrétaire général de la Présidence, inauguré la route Tiko-Limbe. En 1977 ensuite, lorsqu'il a présidé en tant que Premier ministre, les manifestations marquant le 30e anniversaire de la Cameroon Development Corporation (CDC). Aujourd'hui, c'est Paul Biya, Président de la République, que les populations du Sud-Ouest sont fières, curieuses et impatientes d'accueillir. Il s'agit pour elles de tra-

duire dans les faits, l'attachement et le soutien qu'elles lui ont spontanément témoignés en novembre dernier, au moment de son accession à la Magistrature suprême. A Buéa, chef-lieu de la province, l'admiration pour celui qu'on appelle familièrement «gentleman Biya» est sans bornes : Le portrait officiel du Président Biya, gracieusement offert par Cameroon Tribune, est jalousement conservé dans un coin du mur, et soigneusement encadré selon le génie et le style de chacun. En choisissant Buéa pour sa quatrième visite officielle à l'intérieur du pays, le Camarade Président Paul Biya, au-delà de sa volonté déjà manifestée d'établir des contacts directs avec tous les Camerounais, ne se doutait certainement pas que pour les militants et militantes du Sud-Ouest, pour tous ses amis et concitoyens de la province, il offrait là un cocktail grandiose de plaisir.

De notre envoyé spécial ABUI MAMA

## LE SUD-OUEST, SANCTUAIRE AGRICOLE, TOURISTIQUE ET PETROLIFERE

Région touristique par excellence, la province du Sud-Ouest constitue, avec la CDC qui couvre deux de ses départements, avec le Mont Cameroun, majestueux et ensorcelant, avec la mer et ses plages à Limbe, avec la SONARA inaugurée en 1981, l'un des grands pôles de l'activité économique nationale. La végétation y forme une transition entre les régions septentrionales couvertes de savane, et les zones méridionales de forêts équatoriales. Bordée à l'Ouest par le Nigeria, à l'Est par les provinces du Littoral et de l'Ouest, au Nord par celle du Nord-Ouest et au Sud par la Baie de Biafra.

Parmi les merveilles de cette province, Limbe, avec son jardin

zoologique et sa plage romantique, est un véritable paradis de l'évasion et du tourisme balnéaire. La première impression du visiteur est celle d'une région dynamique, jouissant d'un climat doux disposant peut-être des meilleures terres du Cameroun. Comme l'a réaffirmé le gouverneur, la province du Sud-Ouest reste malgré le pétrole, tributaire de l'agriculture. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le tout premier comice agricole s'est tenu à Buéa (1973). Pas un hasard non plus si le Lycée bilingue de Buéa a remporté la première édition du Grand Prix du Travail manuel.

A l'instar des sociétés coopératives, le développement com-

munitaire dans la province du Sud-Ouest constitue un important moyen pour améliorer les conditions de vie dans les zones rurales. Il associe dans ses interventions les masses et fait un grand usage du développement auto-centré. Par l'esprit qui l'anime, le développement communautaire consiste à s'aider soi-même et de ne pas attendre tout des autres. Il s'exerce essentiellement sur l'éducation, les routes, les équipements sanitaires, l'eau etc qui doivent, selon le vœu du gouvernement, être rapprochés des populations rurales.

### LES ROUTES, HANDICAP-No 1



Une vue de la ville de Buéa.

Oppement des routes conditionne le développement tout court.

### UN GEANT DE L'ECONOMIE LA CDC

Avant la SONARA et malgré elle, l'économie de la province du Sud-Ouest a toujours été dominée par l'agriculture. Plus de 85 % de la population active rurale vit de l'agriculture de subsistance. Deux entreprises agro-industrielles, la Cameroon Development Corporation (CDC) et la PAMOL de Cameroon Limited, jouent un rôle de premier plan dans les activités agricoles. Les deux sociétés réunies emploient près de la moitié des 30 mille travailleurs salariés du secteur privé camerounais.

S'agissant de la CDC, l'on se plaît à dire qu'elle constitue un Etat dans l'Etat. La société dispose en fait de toutes les rouages essentiels pour une administration et une gestion quasi autonomes : un conseil d'administration qui arrête les grandes lignes et définit les orientations, près de 20.000 employés pour une masse salariale mensuelle qui avoisine les 200

millions de F CFA, la CDC est, après l'Etat, le plus gros employeur du pays. Cette main-d'œuvre impressionnante reflète sans doute la bonne santé de la société qui, en 1976, avait déjà un chiffre d'affaires de 1 milliard 510 millions de F CFA.

La CDC a bien des mérites dans ses réalisations. Elle a construit des écoles où sont formés les enfants de ses employés. Trois grands hôpitaux assurent les soins médicaux au personnel (à Tiko, Bota et Ekona). Activités culturelles et sportives connaissent également un développement certain. La CDC assure surtout l'encadrement des petits planteurs, notamment dans le traitement et la commercialisation de leur récolte d'hévéa et de noix de palme.

Qu'il s'agisse du thé ou de l'huile de palme, les produits fabriqués dans les usines de la CDC sont de plus en plus prisés par les Camerounais qui les découvrent lors des comines agropastoraux et des grandes expositions commerciales.

De notre envoyé spécial A.M.

## SA MAJESTE LE MONT-CAMEROUN



Le Mont Cameroun avec les chasseurs surpris par sa dernière éruption : plus de peur que de mal (Photo Infocam).

En contemplant le spectacle – dirait-on immuable – de cette énorme masse trapue, en forme d'ellipse, on est bien tenté de dire que le «char des dieux» ne paraît pas mesurer ses 4070 m. Volcan encore en activité, il a été de tout temps, un point de repère pour les navigateurs qui pouvaient accoster à ses pieds. A travers le monde entier, beaucoup le connaissent de nom, grâce à la publicité intensive qui l'enfonce dans la mémoire des gens au moins une fois l'an, lors d'une épreuve désormais populaire dénommée «l'ascension du Mont-Cameroun». Pas besoin d'être alpiniste pour l'escalader. Minimum requis : le sens de l'équilibre, une bonne résistance physique et la détermination.

Mais il ne suffit pas d'avoir des jambes solides pour aller à l'assaut de Sa Majesté le Mont-Cameroun. On lui doit crainte et respect. Bref tous les égards dus aux «grands» du monde. La légende soigneusement tissée autour de ce monstre d'orgueil et de peur favorise les supputations les plus diverses. Ainsi, le Mont-Cameroun qui n'a pas l'habitude des grandes colères, ne peut se fâcher que pour des motifs exceptionnels. A preuve, son éruption dans la nuit du 16 au 17 octobre 1982 est liée, tantôt au décès du chef supérieur de Buéa, disparu le même jour, tantôt à la démission quelques semaines plus tard, du Président Ahidjo.

Quoiqu'il en soit, on est formel au sein de la caste des «intouchables» à Bakinguifli et à Issongo : en 1909 comme en 1922, en 1959 comme en 1982, chaque éruption du Mont-Cameroun annonce un événement majeur dans la vie de la région, voire de la nation. En acceptant d'abriter le grand émetteur de la future télévision nationale, Sa Majesté le Mont-Cameroun a tranché le débat : s'il est probable qu'il soit un monstre de peur et de mystère, il est certain qu'il constitue un atout précieux pour le développement, au-delà même de ses merveilles touristiques.

A.B.

## LE SUD-OUEST, EN RACCOURCI

- Superficie : 27.520 km<sup>2</sup>
- Population : 650.000 habitants
- Chef-lieu : Buéa
- Départements : Fako, Meme, Ndian et Manyu
- Ressources autres que le pétrole :
  - Cultures industrielles : cacao, café robusta, thé, palmier à huile, banane, poivre, caoutchouc,
  - Cultures vivrières : igname, manioc, plantain, taro, maïs et produits maraîchers,
  - Elevage de petit bétail (volaille et porcs)
  - Forêt et faune : 495.279 ha de forêt exploitable ; deux réserves à Kerup (83.675 ha) et à Takamanda (67.599 ha).
- Pêche et Chasse : activité inorganisée, absence de réseau de distribution et de commercialisation.
- Education : niveaux de primaire, du secondaire et bientôt de l'enseignement supérieur avec la création du Centre universitaire de Buéa. En 1977, 357 écoles primaires avec 113.812 enfants inscrits. Dans le secondaire, 18 lycées et 350 professeurs avec 6.619 inscrits. 9 écoles techniques commerciales avec 2.636 élèves. Deux écoles normales pour 166 élèves et deux centres de formation artisanale avec 175 élèves.
- Tourisme : Le Mont Cameroun avec 4070 m, est l'un des plus grands volcans du monde ; plages sur la côte-ouest de Limbe ; réserves forestières riches en animaux sauvages ; lacs, monuments, jardins botaniques, zoo, arts hotels à Limbe et Buéa.
- Santé : le concept de «soins primaires» domine les aspirations des autorités sanitaires. Accent sur la médecine préventive, la salubrité et l'hygiène publiques. Hôpital départemental à Buéa (de loin le meilleur) et hôpital provincial à Limbe.

## L'EPISCOPAT DU CAMEROUN COMpte UN MEMBRE DE PLUS: Mgr TCHOUANGA

En scindant hier l'actuel diocèse de Doumé, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II a nommé comme premier Evêque du diocèse de Bertoua, S.E. Mgr Lambert Van Heygen et comme Evêque du diocèse de Doumé-Abong-Mbang, le Révérend père Pierre Tchouanga, prêtre du Sacré-Cœur, curé de la cathédrale de Nkongsamba.

Depuis la création des provinces ecclésiastiques au Cameroun, il y a bientôt 13 mois, la réorganisation des structures ecclésiastiques camerounaises continue. C'est ainsi qu'un nouveau diocèse avait été créé l'année dernière à Kumbo, dans le Nord-Ouest, et que son nouvel évêque a été consacré à la fin de l'année dernière.

En mars dernier, sept mille fidèles assistaient à Yagoua à la consécration du nouvel évêque de ce diocèse, en la personne de S.E. Antoine Ntalou, son prédécesseur ayant été nommé archidiocèse co-

adjuteur de Garoua et installé le même mois de mars 83.

Ce 12 avril, Rome a créé un nouveau et 16<sup>e</sup> diocèse au Cameroun, en faisant éclater l'immense diocèse de Doumé, et elle nomme un nouvel évêque dans la personne du R.P. Pierre Tchouanga, ancien curé de Nkongsamba de la congrégation des Pères du Sacré-Cœur de St Quentin, qui devient ainsi le 17<sup>e</sup> Camerounais à accéder à la charge épiscopale. Dans le même temps, S.E. Mgr Van Heygen, ci-devant évêque de Doumé est transféré au siège du nouveau diocèse de Bertoua.

Mais comment a évolué l'Eglise catholique dans la province de l'Est ?

### L'EGLISE CATHOLIQUE DANS LA PROVINCE DE L'EST

La première mission de l'Est fut créée le 25 décem-

bre 1930 à Doumé et le vicariat apostolique de Doumé fut érigé le 3 mars 1949 par division du vicariat apostolique de Yaoundé. Il s'étendait sur toute la province civile de l'Est, à savoir 4 départements : Haut-Nyong, Lom-et-Djerm, Kadeï et Boumba-Ngoko.

Le 14 septembre 1955, le vicariat apostolique de Doumé devint diocèse de Doumé. Et hier, 12 avril 1983, le diocèse de Doumé a été divisé en deux diocèses : le diocèse de Doumé Abong-Mbang qui correspond au département du Haut-Nyong ; et le diocèse de Bertoua qui s'étend sur les 3 autres départements de la province civile de l'Est Cameroun : Lom-et-Djerm, Kadeï et Boumba-Ngoko.

Le diocèse de Doumé Abong-Mbang et le diocèse de Bertoua sont suffragants de l'archidiocèse de Yaoundé.

### R.P. Tchouanga, 17<sup>e</sup> Camerounais évêque

Le révérend Père Pierre Tchouanga qui vient d'être nommé évêque de Doumé-Abong-Mbang est né à Bafang, le 28 avril 1928, de Tiemaga Albert et de Monthe Anastasie.

Il fait ses études secondaires dans les Petits séminaires de Bafang et de Melong, et la philosophie au Grand séminaire d'Otélé (Yaoundé).

Licencié en Théologie (Facultés catholiques de Lyon), il est ordonné prêtre le 29 juin 1959, à Lyon.

Il rentre au Cameroun en septembre 1960 et exercera son ministère à Bafoussam et dans ses environs où il s'occupe essentiellement des problèmes scolaires. De 1967 à 1970, il dirige le séminaire de second cycle interdiocésain de Bafang. En 1973, il est nommé curé-doyen de la cathédrale de Nkongsamba. Tout en étant responsable diocésain du service de l'Evangélisation, le Père Tchouanga dirige le journal « Essor des Jeunes ».

Principal animateur de l'« Essor des Jeunes » depuis de longues années, Mgr Pierre Tchouanga a rendu sa première visite de courtoisie, dans l'après-midi d'hier, à la rédaction de Cameroon-Tribune.

Avant de donner sa première bénédiction épiscopale aux journalistes, Mgr Tchouanga



NOTRE PHOTO : Mgr Pierre Tchouanga évêque de Doumé-Abong-Mbang.

a demandé à ses anciens frères de continuer à informer objectivement. Ce travail, a-t-il dit, contribue à l'unité et à l'entente des hommes».

MGR VAN HEYGEN,  
EVEQUE DE BERTOUA

Quant à Monseigneur Lambert Van Heygen, il est né à La Haye (Pays-Bas), le 9 décembre 1920.

Entré dans la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, il est ordonné prêtre le 20 juillet 1947.

Le 16 avril 1962, il est nommé évêque de Doumé. Il devient maintenant premier évêque de Bertoua.

## UNE MISSION D'HOMMES D'AFFAIRES CANADIENS SEJOURNE AU CAMEROUN

Arrivée au Cameroun le 9 avril dernier, une mission canadienne de coopération industrielle séjournera chez nous jusqu'au 21 avril prochain. Forte de 20 membres, cette délégation d'hommes d'affaires, membres de l'Association Canadienne d'Exportation est conduite par M. Christian Sarrazin, directeur des services de recherche et d'information à l'ACE. Cette mission qui s'intéresse dans le cadre de la coopération unissant le Cameroun et le Canada depuis plusieurs années s'intéressera à trois secteurs de notre économie : l'agro-industrie, la machinerie et les domaines du bois.

Depuis leur arrivée dans notre pays, ces hommes d'affaires ont déjà pris des contacts avec nos autorités, avec la Société nationale d'Investissement (SNI) et le Centre d'Assistance aux Petites et Moyennes Entreprises (CAPME) dans le but de comprendre l'environnement et de cerner les possibilités d'investissement. Ils ont à partir de là élaboré un calendrier de rencontres des dirigeants des firmes. Pour la suite de leur séjour, ils se retrouveront à Douala et, le week-end prochain, ceux intéressés par le domaine agricole seront à Bafoussam.

Il est à noter que c'est la première mission de l'ACE au Cameroun. Crée en 1943, cette association non gouvernementale représente les intérêts des exportateurs canadiens dans le but de favoriser le commerce extérieur. Avec le support de l'Agence canadienne pour le Développement industriel (ACDI), l'ACE a depuis l'année dernière un représentant au Cameroun attaché au CAPME. Son action vise des projets de petite taille pour des besoins de modernisation et d'expansion.

David NDACHI TAGNE

### Ouverture de la IV<sup>e</sup> conférence de l'ICAA à Douala:

## UNE COOPERATION ACCRUE ENTRE LES AEROPORTS DE LA REGION

Autorités aéroportuaires et responsables des organismes qui interviennent dans la gestion et l'exploitation des aéroports en Afrique de l'Ouest et du Centre participent depuis hier à Douala à la 4<sup>e</sup> conférence de l'Association Internationale des Aéroports civils (ICAA).

Les travaux de cette conférence essentiellement consacrée à l'examen des problèmes de coopération entre les aéroports de la section régionale de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont été officiellement ouverts par M. Albert Ngome Kome, notre ministre des Transports.

Une gestion rationnelle et saine des moyens humains et matériels adoptés appelle indubitablement, comme l'a souligné M. Albert Ngome Kome, à la séance inaugurale, une coopération à tous les niveaux entre les différents aéroports.

En effet, tout au long de leurs travaux, les participants à la 4<sup>e</sup> conférence de l'ICAA, section régionale de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, auront à étudier les voies et moyens permettant de renforcer la coopération entre les aéroports afin que

la résolution des problèmes qui se posent à ces aéroports puisse faciliter le développement de la région.

La rencontre de Douala est donc une occasion d'échange d'expériences en matière de gestion des aéroports civils. Pour sa part, le ministre des Transports a présenté aux participants les différentes actions menées dans notre pays dans ce domaine.

C'est ainsi qu'après la construction de l'aéroport international de Douala qui aura coûté près de 20 milliards de francs le gouvernement a entrepris la transformation de Garoua en aéroport international ce qui nécessitera près de 40 milliards de francs à la fin des travaux parallèlement, les études en vue de la construction d'un aéroport international à Yaoundé se poursuivent.

En dehors de ces grands projets, d'autres efforts sont déployés en vue de la réadaptation des autres aéroports principaux et secondaires, notamment en matière de modernisation des équipements et de renforcement des pistes d'atterrissement.

Ces efforts, a poursuivi M. Albert Ngome Kome, ne se limitent pas uniquement au développement des installations au sol. Ils s'étendent également au niveau de la modernisation

de notre compagnie de navigation aérienne, Camero Airlines qui, créée en 1971 fonctionne actuellement avec une flotte propre composée de : 1 Boeing 747 Combi, 1 Boeing 707, 1 Boeing 737, et 2 HS 748 qui assurent les trafics intérieurs et extérieurs.

La section régionale de l'Afrique de l'Ouest et le centre qui est concernée par les travaux qui se déroulent à Douala est la dernière des sections de l'ICAA. Crée en 1969 à Bamako, se trouve le siège de son secrétariat général, cette section regroupe près de 27 aéroports internationaux disséminés dans 27 pays : Angola, Bénin, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Centrafrique, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sao Tomé, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo et Zaire.

Parmi les personnalités qui assistent à cette conférence figurent MM. B. Zahini, président de la section régionale, et C. A. Morre, président de l'ICAA.

ABENAMA OMENO

**Voie ferrée Yaoundé-Ngaoundéré****La multiplication des déraillements**

Dimanche 20 mars 1983. Il est 14h56 lorsque, à la gare de Mbargue située au PK 571 sur la voie ferrée Yaoundé -Ngaoundéré, un appel est reçu de la gare précédente, Mengue-Bibey, indiquant le départ de son quai, du train marchandise 1336 à destination de Ngaoundéré. Ce train n'arrivera

jamais à destination. Au point kilométrique 566,200, un déraillement est survenu à 15h05. Vingt cinq wagons lourdement chargés de cannettes de bière, de jus de fruit, de riz, de provende et de billes de bois se sont effondrés sur la voie. Les dégâts matériels sont énormes. Il faudra plusieurs heures de travail pour dégager la voie.

Mais ce n'est là qu'un déraillement parmi tant d'autres sur cette voie qui en a connu une bonne dizaine depuis le début de l'année. Le long de ce Transcam II, on peut voir encore des carcasses de wagons, amas de tôles froissées bénant lamentablement à la nature. Il y en a pour près de cent wagons irrécupérables ou au mieux, à réformer. «Il ne se passe pas un mois qui ne connaisse son déraillement depuis quelques temps», commente un cadre de la Régie. Et de fait le long des gares qui défilent sur cette immense voie comme les perles rares d'un curieux chapelet, il est difficile de connaître le nombre exact de déraillements. Tout au plus sait-on que ces derniers mois, à Ndjoré, Mbandjock, Nanga-Eboko, Mengue-Bibey, Bitom ou Lom, quelques déraillements spectaculaires ont livré aux voleurs de la nuit des contrées avoisinantes quelques tonnes de vivres frais et de marchandises diverses. Seul fait intriguant : les sinistres ne touchent que les trains marchandise.



Un chargement de billes de bois : surcharge ou sécheresse.

étaient ici fort rares. Comment expliquer alors cette recrudescence soudaine des déraillements sur les 625 km qui relient Yaoundé à Ngaoundéré ? Il faut dire d'abord que cette voie a été construite de 1964 à 1974.

#### La sécheresse

Depuis lors, il est fort possible que le temps ait provoqué l'usure des rails dans les courbes de faibles rayon. Le Transcam II connaît ainsi peu à peu le sort du tronçon Douala-Yaoundé construit en 1926 et qu'on a dû refaire et réaligner.

Mais à la Régie nationale des chemins de fer, on invoque la sécheresse. De fait, la longue saison sèche qui a durement frappé l'Afrique d'Est en Ouest ces six derniers mois a été vivement ressentie ici. Dans ces régions de plaines immenses et de vallées encaissées balayées par les rayons du soleil, il fait chaud du matin au soir. L'herbe est rare et la moindre étincelle suffit à incendier la brousse. Il n'est pas jusqu'aux braconniers qu'on rencontre infailliblement aux recoins de wagons brandissant fièrement le gibier clandestinement abattu qui n'aient souffert de la sécheresse : les animaux s'en sont allés vers des régions plus humides.

Au contact de la chaleur, dit-on, les rails se gondo-

lent, se plient, s'écartelent. Et un déraillement est vite arrivé. Mais comment expliquer pourquoi les trains marchandises seuls sont frappés : «On dira ce qu'on voudra mais les commerçants sont la cause de tout» ponctue un chef de la sécurité-voie. Ici, la combine consiste à charger un wagon du double de sa charge utile normale. Résultat : au départ de Douala, le train marchandises fait facilement une trentaine de wagons lourdement chargés, branlants et chuintants le long des voies, véritable procession d'un autre âge à la merci de la moindre anomalie de la voie.

S'il est possible d'imaginer en effet que la fraude de certains commerçants soit à l'origine de déraillements, on peut douter cependant que la seule sécheresse provoque la dégradation de la voie ferrée. La forte chaleur et les écarts de température qui caractérisent certaines régions d'Afrique n'y ont jamais géné la présence des voies ferrées fiables. Peut-être recevons-nous là des signaux d'alarme appelant à une maintenance plus minutieuse de la ligne ?

*De notre envoyé spécial  
BOYOMO ASSALA*

*Reportage-photo  
Jean-François Tchouaffi*



Il est difficile de connaître le nombre exact de déraillements.

**l'événement**

**la première**

**ENCYCLOPEDIE JURIDIQUE DE L'AFRIQUE**

10 volumes reliés (22 x 30 cm)  
160 collaborateurs  
première mise à jour gratuite :  
parution 1984

**LES NOUVELLES ÉDITIONS AFRICAINES**

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE  
à retourner à EDDY NESS - BP 41 - DOUALA

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

PROFESSION \_\_\_\_\_

SOCIÉTÉ / ADMINISTRATION \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

BP \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ RUE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ PAYS \_\_\_\_\_



Amas de tôles froissées, dépouillé de son contenu par les voleurs de nuit.

# REORGANISATION ET REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT

Le Chef de l'Etat, le Président Paul Biya a procédé hier à une modification de l'organisation et de la composition du gouvernement.

Deux nouveaux ministères sont créés : le ministère du Commerce et le ministère du Plan et de l'Industrie. Quatre personnalités quittent le gouvernement, dont M. Paul Domsop, ancien ministre d'Etat chargé des Affaires étrangères et M. Gilbert Ntang qui détenait le portefeuille des Finances.

Deux anciens de la banque font une entrée remarquée : M. Ntsama Etienne qui devient ministre des Finances et M. Nkuete Jean qui devient Secrétaire général adjoint

de la Présidence de la République.

Une troisième femme entre au gouvernement : Mme Tanke Elisabeth, nommée vice-ministre du Plan et de l'Industrie.

L'ancien ministre de l'Economie et du Plan, M. Engo Pierre Désiré est nommé Directeur général de la CNPS.

M. Tonyé Mbog Félix cède le Travail à M. Kamgue pour les Affaires étrangères et M. Ngongang Ouandji est promu ministre d'Etat.

M. Tori Limangana est pour sa part promu ministre à la tête du nouveau ministère du Commerce.

Voici la série de ces décrets :

## RÉORGANISATION DU GOUVERNEMENT

### Article 1er.

Les dispositions des articles 5 (1 et 3) et 6 (7) du décret No 79/473 du 15 novembre 1979 modifié par le décret No 82/646 du 11 décembre 1982 sont abrogées et remplacées par les dispositions 5 (1 et 3) nouveau, 6 (7) nouveau et 6 (7 bis) ci-après :

### Article 5. (1) nouveau :

En dehors de ceux cités ci-dessus, les départements ministériels sont par ordre alphabétique :

le ministère de l'Administration territoriale ; le ministère des Affaires étrangères ; le ministère des Affaires sociales ; le ministère de l'Agriculture ; le ministère du Commerce ; le ministère de l'Education nationale ; le ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ; le ministère de l'Équipement ;

le ministère des Finances ; le ministère de la Fonction publique ; le ministère des Forces armées ; le ministère de l'Information et de la Culture ; le ministère de la Jeunesse et des Sports ; le ministère de la Justice ; le ministère des Mines et de l'Energie ; le ministère du Plan et de l'Industrie ; le ministère des Postes et Télécommunications ; le ministère de la Santé publique ; le ministère des Transports ; le ministère du Travail et de la Prévoyance sociale ; le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.

### (3) nouveau

Les vice-ministres assistent les ministres dans les départements suivants :

- le ministère de l'Administration territoriale ;
- le ministère de l'Agriculture ;
- le ministère du Commerce ;
- le ministère de l'Éducation nationale ;

tion nationale ;

- le ministère des Finances ;
- le ministère du Plan et de l'Industrie.

## LES ATTRIBUTIONS DU MINISTÈRE DU COMMERCE

### Article 6 (7) nouveau

Le ministère du Commerce est chargé de la mise en œuvre de la politique du commerce.

A ce titre, il est responsable :

- de la définition et de la mise en œuvre de la politique commerciale ;
- de la commercialisation et de l'exportation des produits agricoles de base ;
- de la définition et de la mise en œuvre de la politique des prix ;
- de l'organisation des foires ;
- de l'élaboration des statistiques, des comptes économiques de la nation et du

## LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

|   |                            |
|---|----------------------------|
| Premier Ministre . . . . .  | M. Bello Bouba Maïgari     |
| Ministre d'Etat chargé des Forces Armées . . . . .  | M. Maïkanjo Abdoulaye      |
| Ministre d'Etat chargé de l'Administration Territoriale . . . . .                           | M. Ayissi Mvodo Victor     |
| Ministre d'Etat délégué à la Présidence Chargé des Relations avec les Assemblées . . . . .  | M. Ebga Tabi               |
| Ministre d'Etat chargé de l'Agriculture . . . . .   | M. Eboua Samuel            |
| Ministre d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports . . . . .                               | M. Ngongang Ouandji André  |
| Ministre des Affaires étrangères . . . . .  | M. Tonyé Mbog Félix        |
| Ministre de la Justice, Garde des Sceaux . . . . .  | M. Andze Tsoungui Gilbert  |
| Ministre de la Fonction Publique . . . . .  | M. Youssoufa Daouda        |
| Ministre des Finances . . . . .   | M. Ntsama Etienne          |
| Ministre de l'Education Nationale . . . . .   | M. Ze Nguele René          |
| Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale . . . . .                                   | M. Kamgue Daniel           |
| Ministre de la Santé Publique . . . . .   | M. Eteme Oloa Athanase     |
| Ministre délégué à l'Inspection générale de l'Etat et à la Réforme administrative . . . . . | M. Songwe Bongwa Christian |
| Ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères . . . . .                       | M. Aminou Oumarou          |
| Ministre chargé de Mission à la Présidence de la République . . . . .                       | M. Eteki Mboumoua William  |
| Ministre du Plan et de l'Industrie . . . . .  | M. Bol Alima               |
| Ministre du Commerce . . . . .  | M. Tori Limangana          |
| Ministre des Affaires Sociales . . . . .  | Mme T'sanga Delphine       |
| Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales . . . . .                      | M. Ayang Luc               |
| Ministre des Postes et Télécommunications . . . . .   | M. Ibrahim Mbombo Njoya    |
| Ministre des Mines et de l'Energie . . . . .  | M. Yang Philémon           |
| Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat . . . . .   | M. Hamadou Moustapha       |
| Ministre des Transports . . . . .   | M. Ngome Kome Albert       |
| Ministre de l'Information et de la Culture . . . . .  | M. Bwele Guillaume         |
| Ministre de l'Équipement . . . . .  | M. Dakayi Kamga Thomas     |
| Vice-ministre de l'Administration territoriale . . . . .                                    | M. Chongwan Awunti         |
| Vice-Ministre de l'Education Nationale . . . . .  | Mme Njeuma Dorothy         |
| Vice-Ministre des Finances . . . . .  | M. Hele Pierre             |
| Vice-Ministre de l'Agriculture . . . . .  | M. Nfor Gwei               |
| Vice-Ministre du Plan et de l'Industrie . . . . .   | Mme Tanke Elisabeth        |

rapport économique en collaboration avec le ministère du Plan et de l'Industrie, qu'il adresse annuellement au Président de la République ;

- de la gestion des missions économiques et commerciales à l'étranger ;
- du développement de l'artisanat ;

- du suivi des affaires du GATT et de la CNUCED.

Il assure la tutelle :

- de la Chambre de commerce, des Industries et des Mines ;
- de l'Office national de commercialisation des produits de base ;

- de l'Institut international de la Statistique ;

- de la Caisse des hydrocarbures.

## LES ATTRIBUTIONS DU MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'INDUSTRIE

### 7 (bis).

Le ministère du Plan et de l'Industrie est chargé de la mise en œuvre des plans quinquennaux, du développement industriel harmonieux du pays.

A ce titre, il est responsable :

- de la définition et de la mise en œuvre de la politique commerciale ;
- de la commercialisation et de l'exportation des produits agricoles de base ;

- de la définition et de la mise en œuvre de la politique des prix ;

- de l'organisation des foires ;

- de l'élaboration des statistiques, des comptes économiques de la nation et du

mographique ;

- de la Délégation générale au Tourisme.

## STRUCTURE DU MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'INDUSTRIE

### Articles 1er

#### (1) Le Ministère du Plan et de l'Industrie comprend :

- un secrétariat particulier du ministre ; un secrétaire particulier du vice-ministre ; une administration centrale des services extérieurs.

#### (2) L'administration centrale du ministère du Plan et de l'Industrie comprend :

- le secrétariat général un contrôleur général ; des conseillers techniques ; la division juridique ; la direction générale ; la direction de l'industrie ; la direction de la planification ; la direction de la programmation.

### Article 2. -

Le ministère du Plan et de l'Industrie assure la tutelle :

- de la Société nationale d'Investissement ; des sociétés industrielles publiques ou para-publiques ; des organismes d'intervention d'assistance et de garantie aux industries et aux petites et moyennes entreprises ; l'Institut Panafrique de développement ; de l'Institut de recherches et de formation démographique ; de la délégation générale au tourisme.

#### Article 3. - L'organigramme du ministère du Plan et de l'Industrie est fixé par un texte particulier.

## STRUCTURE DU MINISTÈRE DU COMMERCE

### Article 1er. Le ministère du Commerce comprend :

- un secrétariat particulier du ministre ; un secrétaire particulier du vice-ministre ; une administration centrale des services extérieurs territoriaux ; des missions économiques.

L'administration centrale du ministère du Commerce comprend :

- le secrétariat général, contrôleur général ; des conseillers techniques ; la division juridique ; la direction générale ; la direction du commerce intérieur ; la direction du commerce extérieur ; la direction des prix, des poids et mesures ; la direction de la statistique et de la comptabilité nationale.

(Suite en page)



MIFI

## INSTALLATION DES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX DES COMMUNES DU DEPARTEMENT

Le préfet du département de Mifi, M. René-Blaise Zoma a procédé récemment à l'installation des nouveaux administrateurs municipaux des communes de Baham, Bangou, Bamendjou et Bafoussam rurale.

Le chef du département a d'abord salué la désignation de ces responsables comme étant une marque de confiance du gouvernement et des populations pour veiller désormais aux destinées de leurs communes. C'est ainsi qu'à Baham, M. Bitoungui Joseph-Gaston a été installé dans les fonctions d'administrateur municipal et sera assisté respectivement de MM. Sop Jean et Som Toukam Luc en qualité de 1er et 2e adjoints. La commune rurale de Bangou a pour responsable M. Enongo Ngamba Jean-Marie, administrateur municipal, Youmduj Elie Laurent et Toukam Christophe, respectivement premier et deuxième adjoints.

A Bamendjou, M. Signing Christophe, maire sera assisté de MM. Wandji Léon et Menkam. La dernière étape du préfet René-Blaise Zoma était la commune rurale de Bafoussam dont la gestion revient à M. Mba Jo-



*Le préfet Zoma : l'administration classique des communes est désormais révolue. (Ph. Ouest-Info)*

sept qui sera assisté par trois adjoints qui sont respectivement MM. Foka Kue Paul et Tchinda Joseph.

À cours des séances de travail qui ont suivi à chaque étape les cérémonies d'installation, les responsables du parti, les chefs de services départementaux et les responsables des chefferies traditionnelles ont suivi avec une attention particulière, les problèmes dont les solutions ont été trouvées à l'unanimité. Entre autres problèmes, il s'agit de différends entre agriculteurs et éleveurs et le recouvrement de l'im-

HAUT-NKAM

## LES MEILLEURS AGRICULTEURS DU DEPARTEMENT A L'HONNEUR

La cérémonie de remise de 550.000 F aux lauréats du concours de la plus belle plantation du Haut-Nkam, édition 1981-82, s'est déroulée récemment dans la salle de conférences de la permanence du parti de Bafang.

La rencontre qui a rassemblé outre les autorités administratives et responsables politiques de la place, le délégué départemental de l'agriculture de l'Ouest, était présidée par le préfet, M. Menye Me Mve Philippe.

En remettant ces prix aux gagnants, le préfet a rappelé la place de choix qu'occupe l'agriculture dans le processus de développement de notre pays en général et du Haut-Nkam en particulier. Il a alors parlé des sacrifices importants que ne cessent de consentir les pouvoirs publics pour améliorer la qualité de la production, entre autres la gratuité des produits phytosanitaires, l'encadrement des paysans et les relevements des prix du kilogramme de nos différents produits.

M. Menye Me Mve a en outre souligné que cet acte des pouvoirs publics doit être accueilli avec beaucoup d'intérêt par les planteurs qui, en retour, doivent faire preuve de gratitude en redoublant d'ardeur au travail et en intensifiant leurs efforts par l'extension des superficies cultivables. Sur la liste des heureux lauréats figuraient les noms de trois femmes.

MOUMI Gabriel, (Camnews).

## UN JEUNE HOMME SE NOIE DANS LA RIVIERE MOUAKOU

Wansi Jean-Marie, un jeune homme de dix-huit ans vient de mourir tragiquement de noyade dans les eaux de la rivière Mouakou qui arrose la périphérie de Bafang.

Quelques heures seulement avant sa disparition tragique, le jeune Wansi avait travaillé avec ses parents dans la plantation. Après le travail, Wansi ne devait pas rentrer avec eux. Ceux-ci étaient rentrés plutôt. Dans une chaleur accablante, le jeune prit à son tour le chemin du retour au village. Arrivé au bord de la rivière Mouakou, il éprouva la besoin de se baigner. Ce qu'il fit en plongeant une fois, puis une deuxième fois. Mais à la troisième nage, on ne revit plus le corps du jeune homme. Les recherches des parents et des villageois environnants s'avérèrent vaines. Alors ! On fit appel à la gendarmerie qui découvrit le corps inerte du jeune homme plus tard. Les enquêtes menées par la gendarmerie devaient en outre démontrer que le jeune Wansi était épileptique.

MOUMI GABRIEL (CAMNEWS)

NDE

## DEUX NOUVEAUX RESPONSABLES INSTALLEES A BANGANGTE

Le secteur départemental de l'élevage, des pêches et des industries animales et l'inspection départementale du travail et de la prévoyance sociale viennent d'être implantés dans la ville de Bangangte. Ces implantations ont entraîné la nomination de deux responsables qui seront appelés à animer les nouvelles structures ainsi créées dans le département. Ces responsables viennent d'être installés. Il s'agit respectivement de M. Nanfack Thomas pour l'élevage et de M. Nguemnang Jean Paul pour le travail. La cérémonie était présidée par M. Jean-Calvin Boog, préfet du Ndé qui a rappelé aux participants que l'installation de ces responsables s'inscrivait dans le cadre de la décentralisation administrative dont la finalité est de rapprocher les services administratifs des usagers.

Aux nouveaux responsables, le chef du département du Ndé a dit que le succès de leur mission dépendait de l'atmosphère de confiance qu'ils auront créée au sein de leurs services.

HESSI CHARLES (CAMNEWS)



SANAGA MARITIME

## LE NOUVEAU PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE D'EDEA A PRIS SES FONCTIONS

Le président de la cour d'appel du Littoral, M. Rissouck à Moulong Martin et le procureur général près ladite cour, M. Bissonne Salomon, ont procédé le 7 mars 1983 à Edea à l'installation de M. Aimé Noah Menouna dans ses nouvelles fonctions de président du tribunal de 1<sup>re</sup> instance d'Edea en présence du préfet de la Sanaga-Maritime, des autorités administratives et judiciaires, des responsables politiques et des chefs de services publics et privés installés dans le chef-lieu de la Sanaga-Maritime.

Dans ses réquisitions, le procureur général, après avoir adressé à M. Ndja Nja Félix, président du tribunal sortant, les remerciements de la famille judiciaire du Littoral pour les services rendus au tribunal d'Edea, a annoncé que la juridiction d'Edea est classée depuis peu au rang des tribunaux de 1<sup>re</sup> instance hors classe, tels Nkongsamba, Ebolowa, etc..

Après avoir donné la biographie du nouveau président du tribunal qui a servi tout à tour à Bertoua comme substitut du procureur, à Kousseri comme président du tribunal de 1<sup>re</sup> instance, le procureur général a rappelé la complexité et la délicatesse de la tâche qui incombe désormais à M. Noah Menouna appétant à veiller au maintien de l'ordre public et de la paix sociale. Son rôle primordial a dit M. Bissonne est de rendre une justice objective, impartiale et saine en Sanaga-Maritime pour faire honneur à lui-même et à celui qui a fait confiance en le placant à la tête de cette importante juridiction. Le procureur général lui a recommandé de ne jamais perdre de vue que les justiciables attendent de lui des jugements clairs. En veillant à l'égalité de tous de-

vant la loi, le nouveau président ne doit être l'objet d'aucune partialité, d'aucune pression extérieure, c'est pourquoi son travail exige de lui des qualités exceptionnelles que le procureur général a résumé en un tout : la conscience professionnelle dans ses fonc-

mes. Pour être parfait magistrat, M. Noah Menouna doit faire disparaître l'esprit des relations, d'amitié, de tribalisme à l'exercice de ses fonctions pour une justice saine et rapide.

NDJOKI Jérôme (Camnews)

## L'OPERATION «CASE TOLEE» PREOCROUTE LE COMITE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR SUD-BISSO

Placé sous le signe de la revitalisation des marchés périodiques et vivriers de Kikot, le comité de développement du secteur Sud-Basso dans l'arrondissement de Ndomb s'est tenu récemment sous la présidence de M. Tshombi Philippe, président dudit comité qu'entouraient le sous-préfet, M. Nna Bedjeme et le président de la sous-section UNC de Ndomb.

Le secteur Sud-Basso est composé de sept villages pour une population de près de 4.000 âmes très laborieuses qui produisent environ 1.000 tonnes de cacao et une gamme variée de cultures vivrières. Au cours des travaux de cette première session du comité, les participants ont adopté plusieurs résolutions parmi lesquelles la revitalisation des deux marchés de Kikot, l'opération «cases tolées», l'extension des plantations de cultures industrielles et l'admission de tous les habitants de ce secteur à l'UNC.

A cette occasion, le président du comité, après avoir rappelé les objectifs poursuivis par cet organisme dans le cadre de la redynamisation des communautés villageoises, a dit que leur action commune de développement ne pouvait réussir que dans l'unanimité des cours, des esprits et des efforts de toutes les forces vives de ce secteur pour sortir Kikot des affres du sous-développement où il court depuis bien plus de 28 ans. Il a lancé un vibrant appel à toutes les forces vives de ce secteur pour un engagement, une détermination et une moralisation à tous les niveaux. À l'élite extérieure, M. Tshombi a demandé de rentrer et d'investir au bercail.

Le sous-préfet de Ndomb et le président de la sous-section ont tourné à tour félicité les populations de cette localité pour leur heureuse initiative qui s'inscrit dans le cadre de notre politique de développement et de redynamisation des communautés villageoises. Ils ont à cet effet défini le rôle des comités de base qui doivent se transformer en cellules de développement. Le sous-préfet et le président de la sous-section ont invité les populations du secteur Sud-Basso à demeurer des militants engagés, enthousiastes et dynamiques pour le sauvegarde de nos précieux acquis que sont la paix, l'unité, la stabilité, le progrès et la justice, gages de toute réussite. Les orateurs ont en outre demandé aux participants de se constituer en groupes de travail pour bénéficier du crédit habitat au crédit foncier.

NDJOKI JEROME, (CAMNEWS)

## FOOTBALL

## COUPE DU CAMEROUN

**Les Lions Indomptables ont repris les entraînements**

Pour la préparation du match retour du premier tour éliminatoire de la coupe d'Afrique des Nations,

les Lions Indomptables ont repris les entraînements hier à Yaoundé. Au cours de cette première journée de

travail, tous les stagiaires n'étaient pas au rendez-vous. Environ vingt joueurs étaient présents hier au sta-

de Ahmadou Ahidjo. Le temps presse. Ognanovic Rade, l'entraîneur-sélectionneur des Lions Indomptables le comprend mieux que quiconque.



*Le gardien Wombe s'exerce à dévier un penalty.*

C'est pourquoi il a tenu à mettre à profit la matinée d'hier. De 9 heures à 11 heures, assisté de Njelzeck Jean Michel, Rade a travaillé avec les joueurs qu'il avait sous la main. Au nombre de ces éléments figuraient trois des nouveaux joueurs convoqués après le match aller : Djibrine d'Etoile Filante, Mbarga Engelbert de Canon et Mbassi Luc de Tonnerre. Seul Samou Joseph de Union n'était pas encore arrivé.

Hier, les stagiaires ont essentiellement travaillé avec la balle. Ils se sont exercés aux tirs des pénalités et à la reprise des centres.

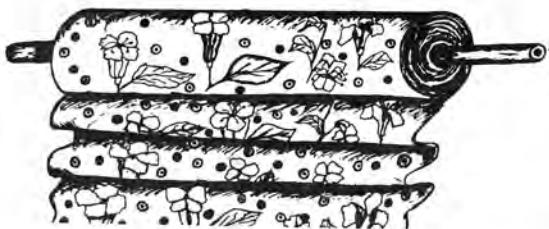
Par ailleurs les Lions Indomptables pourraient rencontrer en match amical l'équipe nationale de Centrafrique. Radio-Cameroun qui annonce la nouvelle, ne précise pas toutefois la date de la rencontre.

M.B.M.

## TEE SHIRTS



propose une gamme complète de T. Shirts en coton ou polyester en toutes tailles et couleurs assorties. Passez vos commandes pour la Fête du travail.



## TEXTILES

Polyester-Viscose pour pantalon et ensembles, polyester-coton pour chemises, nylon-coton pour tricots. Pour vos articles de bonneterie, une seule adresse :

**SICABO**

*Zone industrielle Bassa - Douala  
(à côté de Sacherie face SOLICAM)  
B.P. 1897 Tél. : 42-20-59*

La rencontre Mozambique-Cameroun dernier match officiel de nos Lions Indomptables contre notre mémorable participation à l'onde de f. Ce match, comptant pour la première tour coupe d'Afrique des Nations, fut une surprise nôtre : 0-3. Déconfiture au regard évidemment de la réputation méritée acquise nati à la coupe du monde où elle tint championne Pologne de Boniek (0-0). Découvert au autres témoins de football continental.

L'Algérie en tête, puisque, au, il a représenté continent en coupe du monde. L'équipe algérienne devant le Bénin (6-2). Le Maroc, à l'heure d'Espagne, a mis toutes les chances de son par 4-0. La Tunisie, qui en 1978 a également l'Algérie, a sévèrement battu le Ré

Pour obtenir de larges scores, ont aligné évoluant ou non dans le pays. L'Algérie, s'est mau, talentueux avant-centre de Metz, act championnat de France, auteure de buts mar

## ENCADRÉ

Dans ce contexte, la sévère lions Indomptables interrogatoires, des interrogatoires. D'abord cadrement technique. L'entraîneur Ognanovic Mozambique sa première sorties. Il était patriote yougoslave Zutic. Bravement pas mal le climat psychologique régissant sein de n. En effet, on se souvient qu'aujourd'hui la finale de la coupe du monde, maïs officiel recherche d'un entraîneur de chance fut fa l'élimination des Lions Indomptables d'Afrique tour de la phase finale. On n'en Cameroun. vint de France.

L'entraîneur Radé Ognanovic responsable national se trouvait déjà à l'époque depuis plusieurs années à lui, lorsqu'il fut question entraîneur notre participation à la coupe du monde, pour n'avions pas d'entraîneur de hauts. Et les journalistes, le savaient et le savent situation aura, s'agissant de la sélection, la partie d'éléments Mbarga... montre bien que nous étions à combiner à un joueur providentiel difficile aux joueurs l'extérieur, l'absence de Nkono moins évoqué pour cette absence montrent le et la com aujourd'hui. Un problème qu'ajouter sur plus meilleurs atouts de leur côté, moins favoris moyens. Les résultats ont suivi à terme, un ration avait été arrêté depuis plus au-delà de préparation, joueurs et entraîneur ou à raison de prime... .

Ces interrogations complexes et intriquantes, réponse positive le 24 avril prochain que qu'il soit, ne saurait plus maintenir les sportifs

## A l'affiche...

Les matches en retard des 13e et 14e journées et ceux de la 15e journée du championnat de football de deuxième division du Centre-Sud se joueront suivant le programme ci-après :

## JEUDI 14 AVRIL 1983 – MATCHES EN RETARD

Stade militaire : 15 heures Typhon de Yaoundé – Diamant de Yaoundé.  
Mbandjock : 15 heures Mbandjock club – Dragon de Ydé.  
Ebola : 15 heures Epervier d'Ebola – Colombe club.

## SAMEDI 16 AVRIL 1983 – MATCHES CHAMPIONNAT

Stade militaire : 14 heures Nufi club – Tempête club.  
16 heures Matik club – Tarzan club.

## DIMANCHE 17 AVRIL

Stade militaire : 14 heures Soleil de Ydé – Mbandjock club  
16 heures Diamant de Yaoundé – Sirocco club  
Akonglinga : 13 heures Mfoumou club – Dragon de Ydé  
Mbandjock : 15 heures Camsports club – As Ayos club  
Sangmélina : 15 heures Colombe club – Nyong & Kelle club  
Ebola : 15 heures Epervier club – Éléphants club  
Mbal Mayo : 15 heures Vimli Olympic club – Minch club  
Kribi : 15 heures Fomes club – Typhon de Yaoundé.

## CHAMPIONNAT CORPORATIF DU CENTRE-SUD

Les rencontres comptant pour la 10e journée du championnat corporatif du Centre-Sud se dérouleront suivant le calendrier ci-après :

Stade Nkol-Ewoé : 7 h 30 BEAC club – Sho club  
9 h 30 Imprimerie Nle – Crédit Foncier club ; délégué : Abessolo Nkili Jean-Pierre.

Stade Nlongkak : 8 heures S.G.B.C. club – Cambank club  
délégué : Mang Appolinaire.

Stade Nlongkak : 14 heures C.N.R. club – Fonction publique ; 16 heures : Parc National – S.C.B. club ; délégué : Fouada Joseph.

Stade Bilingue : 14 heures Loterie club – Hemason club , 16 heures SNEC club – CEPER club ; délégué : Ekwalla Ekindi Jacques.

Stade annexe Omnisports : 14 heures Bastos club – SOPECAM club 16 heures SAB club – SODECAO club ; délégué

## gué : N.

Lycée les Parlement 16 hebd – Sonel cl dé And

Mbandj SOSCUM délégué

## HE 17 AVRIL

Stade les Labogies délégué

Stade les BIAO cl délégué André.

Lycée Santé club – Bosob délégué : N

## BOXE

BOYOUZ 200 RAINEMENT. Ma Honnorine, pr 2000 unique : il est sans les de Soyouz Yaoundé, le championnat provincial du tennis entre le courant digne des dard 200, il est dem à toujours de bien entraînement technique tous les 30 à 20 h l'Unité

## JUDO

JATOIRE AU C AL JUDO & K

Championnat p karaté 16 et dim au Cameroun. Amables et off tout et de karaté ré soutenue réunis teché mercredi 13 de la 10e de la 10e séance de et tie di



**ATHLETISME****SAUT EN HAUTEUR**

**La franco-camerounaise Ewange-Epée éclate aux championnats d'Europe en salle :**

**ELLE A FAIT UN BOND DE 1,92 M**

Une athlète d'origine camerounaise a été vedette il y a quelques semaines lors des championnats d'Europe en salle d'athlétisme disputés à Budapest (Hongrie). Il s'agit de la franco-camerounaise Maryse Ewange Epée, médaille de bronze en saut en hauteur avec un bond de 1,92 m. La jeune Maryse (19 ans) a conduit son concours avec l'assurance d'une

championne chevronnée. Elle passa tout au 1er essai et enfin effaça la barre à son 3e essai à 1,92 m.

Evoluant au sein d'une équipe de France qui n'a pu glaner en tout que trois médailles de bronze, Ewange-Epée a été une véritable étoile qui a illuminé le ciel tricolore. A n'en point douter, Maryse est encore appelée

à évoluer vers les sommets, et pourquoi pas à accrocher le record actuel de 2,03 m détenus par la soviétique Tamara Bykova. Elle est désormais la seule au monde à détenir une telle performance. C'est dans l'absolu, la plus haute performance jamais réalisée par une femme. Tamara Bykova, qui est originaire de la région de Rostov en URSS ne paie pourtant pas de mine de par sa taille (1,78m pour 65 kg).

Carlo Thränhardt vainqueur chez les hommes avec un saut au ras de la barre à 2,32 m. Carlo Thränhardt de la République fédérale d'Allemagne a remporté au cours des mêmes championnats de Budapest le titre de champion d'Europe en salle de saut en hauteur. Dans cette compétition de très haut niveau, la 2e place revient à Gerd Naget, avec 2,30 m et la 4e place ex-aequo à Andreas Surbeck, une nouvelle étoile au firmament du saut en hauteur international, avec 2,27 m. Ces deux sportifs étant tous deux originaires de la RFA. Carlo Thränhardt est jusqu'à ce jour la seule vedette de saut en hauteur du monde à avoir remporté la victoire, dans trois compétitions consécutives en salle avec des hauteurs qu'aucun autre concurrent n'avait réussi à réaliser, à savoir 2,32 - 2,33 et 2,32 m.

S.B.

**BOXE «AMÉRICAINE»****Le Camerounais Essissima Emmanuel champion de France**

Selon notre confrère «Jeune Afrique», le Camerounais Essissima Emmanuel dit «Manu» vient de connaître une nouvelle consécration en France mais cette fois en boxe «américaine». Il vient d'enlever le titre des moins de 70 kg en battant par K.O au 3e round, Bruno Rouault. Essissima a déjà été six fois champion de France de boxe «française» et de savate, champion d'Europe 1980. Sports de percussion exécutés des mains et des pieds, les boxes «américaines» et «françaises» diffèrent parce que en boxe «française» les coups peuvent être portés sur l'ensemble du corps tandis qu'en boxe «américaine», les coups sont interdits au-dessous de la ceinture.

**FOOTBALL COUPES EUROPÉENNES****Les résultats des demi-finales aller**

Les matches aller des demi-finales des coupes européennes de football ont donné les résultats suivants :

**COUPE DES CLUBS CHAMPIONS**

|                      |   |                    |     |
|----------------------|---|--------------------|-----|
| Real Sociedad (Esp.) | - | Hamburg S.V. (RFA) | 1-1 |
| Juventus (Ita)       | - | Widzew Lodz (Pol)  | 2-0 |

**COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE**

|                      |   |                         |     |
|----------------------|---|-------------------------|-----|
| Aberdeen (Eco)       | - | K.S.U. Waterschei (Bel) | 5-1 |
| Austria Vienne (Aut) | - | Réal Madrid (Esp)       | 2-2 |

**COUPE DE L'U.E.F.A.**

|                        |   |                             |     |
|------------------------|---|-----------------------------|-----|
| Benfica Lisbonne (Por) | - | Universitatea Craiova (Rou) | 0-0 |
| Bohemians Prague (TCH) | - | Anderlecht (Bel)            | 0-1 |

Les matches retour auront lieu le 20 avril, à l'exception de Waterschei - Aberdeen (Coupe des coupes) Fibe au 19 avril.

**Sport en bref...****CHAMPIONNATS D'AFRIQUE****DE BASKET-BALL FÉMININ****Le Cameroun victorieux de l'Angola à domicile : 78 à 68**

Le Zaïre a pris une sérieuse option aux championnats d'Afrique de basket-ball féminins en battant vendredi dernier à Luanda le Sénégal par 72/68 (37/30), a annoncé samedi l'agence angolaise «Angop» reçue à Lisbonne.

L'équipe du Mozambique a battu la sélection de la Côte d'Ivoire par 68/64 (43/28) et le Cameroun a battu l'Angola par 78/68 (31/42).

Voici le classement après la quatrième journée :

1 - Zaïre 8 points ; 2 - Sénégal 5 points ; 3 - Cameroun 4 points ; 4 - Mozambique 2 points ; Angola 2 points ; Côte d'Ivoire.

**FOOTBALL****1er tour aller Coupe d'Afrique des Nations****Facile succès de l'Algérie face au Bénin : 6-2**

L'Algérie a facilement battu le Bénin par six buts à deux, vendredi dernier à Alger, en match aller du premier tour de la coupe d'Afrique de football des nations, prenant ainsi une très sérieuse option sur la qualification.

Les Algériens ont assuré leur succès dans le premier quart d'heure. Malgré une réaction des Béninois, le mi-temps était sifflé sur ce score de 4/0.

En deuxième période, sous l'impulsion de Ali Bencheikh, l'Algérie agravait encore la marque. Dès la reprise, Menad réussissait le 5e but (46), puis Madjer inscrivait son deuxième but un quart d'heure plus tard (60e).

Contre toute attente, le Bénin parvenait à réduire le score aux 75e et 83e mn, sur deux contre-attaques, par Foli et Felihou.

Cameroun Tribune (N° 2650) - Mercredi 13 Avril 1983

**Retour imminent de Roger Milla sur les stades**

Notre compatriote Roger Milla qui évolue dans club français Bastia, blessé le 5 mars dernier lors d'un match Bastia-Lille, a été déplâtré mardi et pourra peut-être effectuer sa rentrée avant la fin du championnat espèrent les responsables du club Bastiais.

Milla avait été plâtré le 5 mars dernier à la suite d'une fracture de la malléole interne de la cheville droite. Déjà plâtré mardi, il entreprendra dès mercredi matin sa rééducation.

**Comité provincial de judo et disciplines assimilées du Centre-Sud****LA SAISON 1982-83 S'EST OUVERTE****LE 10 AVRIL**

Le comité provincial de judo et disciplines assimilées du Centre-Sud vient de rendre public son programme d'activité pour la saison 1982-83. Celui-ci s'étale sur quatre mois et comporte des activités aussi diverses que variées.

C'est le 10 avril dernier qu'ont débuté les activités de passage de grades bleu-marron au camp de l'unité, qui sera dans quelques jours les éliminatoires du championnat provincial de judo en individuel et par équipes. Le 17 mai, camp de l'unité accueillera le championnat provincial karaté, avant le championnat provincial de judo-karaté le 23 avril 1983. Le programme d'activités du mois s'achèvera à la date du 30 par le championnat senior.

Le mois de mai va inaugurer le stage des officiels et entraîneurs de judo et karaté du 2 au 14 mai. Suivront le passage de grades bleu et marron, et le gala de la fête du 14 mai. Le mois de juin ne sera pas très riche en activités puisqu'il ne comportera que le passage de grades bleu marron et les éliminatoires du tournoi provincial Open et 18 juin 1983.

La saison s'achève le 27 juillet 1983 par les finales nationales des coupes inter-clubs, après le stage d'entraînement judo et karaté, le passage de grades bleu et marron et coupes provinciales inter-clubs de judo et de karaté.

**Ancien champion olympique Guy Drut à C.T. :****«NOUS ENVISAGEONS D'AIDER LES ATHLETES CAMEROUNAIS A S'INITIER AUX TECHNIQUES NOUVELLES»**

**M. Guy Drut : «J'ai eu des échanges fructueux avec les responsables et les athlètes.»**

maillots...).

Nous avons équipés les stades en Côte d'Ivoire, Bouaké.

C.T. : Comment vous les contacts avez eus ?

G. D. : Nous avons échangé fructueusement avec les dirigeants et avec les athlètes. J'ai remarqué un enthousiasme. Nous travaillons avec les sociétés avec beaux champions. Nous pourrons établir des liaisons avec des sociétés camerounaises.

la mise au point du matériel. La société s'appelle ASA (Afrique sport service). J'ai pu voir quelques épreuves d'athlétisme à Bafoussam. J'ai vu beaucoup d'athlètes possédant de grandes qualités et bien encadrés. Mais il y a un manque évident d'infrastructures (pistes, sautoirs...) et de petit matériel (chaussures,

Propos rec. E. B.

# ANNONCES LÉGALES

Page 11

## CAMEROUN CONSEILS ASSOCIES EN AFRIQUE

Capital anonyme au capital de 100 000 FCFA  
Siège social : Douala BP 1642  
5, rue Njo-Njo  
Rue Douala n° 7146  
Secteur 1753301 H

ETUDE DE  
M. Ernest EBONGUE AKWA  
Siège au siège de la cour d'appel de Douala  
Boulevard de Lapeyrière  
B.P. 226 Douala - Akwa

SOCIETE DES  
ESTABLISSEMENTS  
TRANSCOMAR  
à responsabilité limitée  
au capital de  
5 000 000 FCFA  
pour l'augmentation  
du capital social  
B.P. 2586 Douala BP 2586  
R.C. Douala n° 6085

## AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

- A -  
Par acte rédigé le 10 mars 1983, M. Ndidi Patrice, domicilié à Douala BP 2586, a fait apport à l'ensemble de commerce de titres et d'opérations maritimes nommé « TRANSCOMAR » à Société des ETABLISSEMENTS TRANSCOMAR, S.A.R.L. au capital de 5 000 000 de FCFA dont le siège est à Douala BP 2586, moyennant l'attribution de 3 500 parts sociales de 10 000 FCFA chacune, à titre d'augmentation du capital social, le tout sous réserve de la vérification et de l'apport par la collectivité des associés de la société bénéficiaire de l'apport.

## B -

L'assemblée générale réunie à l'étude de Me Ebongue Akwa, notaire, le 31 mars 1983, approuvé le contrat d'apport et constaté la réalisation d'augmentation du capital sociale de 5 000 000 à 40 000 000 FCFA par l'émission de 1000 parts sociales de 10 000 FCFA chacune, entièrement libérée et attribuée à M. Ndidi Patrice, apporteur. Par ailleurs, ladite assemblée porté le capital social de 100 000 à 50 000 000 de FCFA par émission de 1000 parts sociales nouvelles dont la souscription a été réservée à un tiers également agréé à cet effet, qui s'est intégralement libéré sa souscription. Les articles 6 et 7 des statuts ont par conséquent été modifiés.

Deux copies des actes susvisés sont déposées au greffe du tribunal du commerce de Douala conformément à la loi.

Pour avis  
C.2.A. Cameroun

## II - APPORT DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu le 31 mars 1983 par Me Ebongue Akwa, notaire à Douala BP 2136, dont l'enregistrement est requis. M. Ndidi Penda, domicilié à BP 2586, a apporté à la Société « ETABLISSEMENTS TRANSCOMAR », S.A.R.L. au capital de 2 000 000 de FCFA, immatriculée au registre du commerce de Douala sous le numéro 6085 dont le siège est à Douala BP 2586, un fonds de commerce de transit, de transport et d'opérations maritimes exploité à Douala pour une valeur nette de 45 000 000 de FCFA.

Cet apport a été effectué moyennant l'attribution de 3 500 parts sociales de 10 000 FCFA chacune et la prise en charge du passif commercial de l'apporteur par la société.

Il fera l'objet d'un second avis dans le présent journal.

Les créanciers de l'apporteur auront un délai de dix jours à partir de la dernière de ces deux publications pour faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal du commerce de Douala par application de l'article 7 modifié de la loi du 17 mars 1909.

Ils pourront aussi, dans le même délai, faire opposition par acte extraordinaire entre les mains de Me Ebongue Akwa, notaire à Douala chez qui domicile est élu.

Pour avis  
C.2. A Cameroun

III - Pouvoirs donnés aux porteurs d'une copie du procès-verbal de l'Assemblée pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire a le droit de se faire représenter à l'Assemblée et de prendre part aux délibérations avec autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation.

Les titulaires d'actions nominatives seront admis sur simple justification de leur identité.

Le Conseil d'Administration

## AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE CAMEROUNAISE DE BANQUE, Société anonyme au capital de deux milliards cinq cent millions de FCFA sont convoqués en Assemblée générale ordinaire à l'Agence de la Société à Douala, le jeudi 28 avril 1983 à 9 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I - Approbation des rapports du Conseil d'Administration du 7 avril 1983 et des Commissaires aux Comptes, du bilan et des Comptes de pertes et profits pour l'exercice clos au 30 juin 1982.

II - Répartition des bénéfices.

III - Quits aux Administrateurs.

IV - Ratification de la cooptation de M. MESSI MESSI Robert en qualité d'Administrateur de la S.C.B.

V - Pouvoirs donnés aux porteurs d'une copie du procès-verbal de l'Assemblée pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire a le droit de se faire représenter à l'Assemblée et de prendre part aux délibérations avec autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation.

Les titulaires d'actions nominatives seront admis sur simple justification de leur identité.

Le Conseil d'Administration

## AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE CAMEROUNAISE DE BANQUE, Société anonyme au capital de deux milliards cinq cent millions de FCFA sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire à l'Agence de la Société à Douala, le jeudi 28 avril 1983 à 9 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I - Augmentation de capital.

II - Modification des Statuts de la Société.

## Devenez informaticien

A YAOUNDE OU A DOUALA

avec des stages de programmation COBOL, GAP et BASIC de SONE INFORMATIQUE, Renseignements et inscriptions  
Douala collège des Nations B.P. 2896  
Yaoundé Av. intendance (montée Ane rouge) B.P. 5117 Tél. 42.01.76

## CONVOCATION

M. EDZOA Lucien prie les détenteurs des titres-fonciers ci-dessous énumérés, issus du titre-foncier mère N° 9037 (appartenant à MM. EDZOA Lucien et YENE Jean-Marie) de prendre contact avec son mandataire spécial M. NDJENG Jean-Paul Tél. : 22-10-26 B.P. 4406 Yaoundé pour la révision des actes obtenus après la mort de M. YENE en 1979 et avant le jugement d'héritage. Le présent communiqué concerne également les banquiers qui ont hypothéqué ces actes et les revendeurs.

Deux semaines leur sont accordées pour la régularisation desdits actes devant les notaires avec le jugement d'héritage à l'appui. Il s'agit des titres N°s 9038 - 9068 - 9069 - 9651 - 11257 - 11404 - 11406 - 11574 - 11627 - 11824 - 11371 - 11372 - 11403 - 11405 - 11574 - 11584 - 11650.

EDZOA Lucien,  
Propriétaire du terrain.

## ETUDE DE MAITRE SEVERIN EBEN-MOSSI

Notaire au siège de la cour d'appel pour C.N.R., 3e étage porte 303 - Tel. 22.24.07 - 22.37.99 Yaoundé (R.U.C.)

## GROSSES REALISATIONS DU CAMEROUN (GORECAM)

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 FCFA divisé en 100 parts de 10.000 F chacune - siège social Yaoundé BP 4824

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Séverin Eben-Moussi, notaire à Yaoundé le 29 octobre 1982, enregistré en la dite ville le 10 novembre de la même année, il a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée GROSSES REALISATIONS DU CAMEROUN (GORECAM) dont le siège social est à Yaoun-

dé BP 4824 ayant pour objet : la construction et l'entretien, Tous travaux de bâtiments, import-export, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement de l'exploitation. Gérance : Les associés nomment comme cogérants MM. Baba Isaac et Mbala Wong Mathias qui agissent et jouissent des pouvoirs les plus étendus et pour une durée illimitée.

Greffé : Deux expéditions des statuts ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Yaoundé, servant de tribunal de commerce, conformément à la loi.

Pour extrait et mention  
Me Séverin EBEN-MOSSI  
Notaire

## PETITES ANNONCES

### AUTOMOBILE

A vendre Toyota Corolla Dx clim. R. Cassette. Très bon état. Visible garage ONCPB Ydé - M. Janvier.

### DIVERS

Vends camion Benne Mercedes s'adresser Mme Nave - Tél. 23-28-85 ou 22-40-63 après 18 h.

Cause départ dériveur 420 complet avec SPY parfait état prix à débattre - tél. 42-76-60 (n° 0815)

### IMMOBILIER

A vendre terrain 400 m² + maison semi-dur 7 pièces situés quartier Mimboman. Prix approx. 6 millions CFA à débattre Tél. 22-44-71.

### A LOUER

Bastos 5 villas, 3 appts + 3 lignes tél. Immeuble 8 appts. DERMETA Tél. 22-15-25.

## VOUS DESIREZ OBTENIR UNE SITUATION D'AVENIR STABLE ET BIEN REMUNEREE

Alors, ceci vous concerne !  
**L'INSTITUT BELGE DE PROGRAMMATION**  
fondé en 1966

Le seul Institut qui peut vous offrir une formation de PROGRAMMEUR ANALYSTE ou PERFORATEUR ENCODEUR commençant à chaque début de mois durant toute l'année. Après avoir suivi, en Belgique, nos cours d'une durée de 3 à 9 mois, il vous sera possible d'occuper un emploi d'informatique dans votre pays.

Coût des études : à partir de 30.000 francs belges ou 210.000 CFA. Pour obtenir une documentation gratuite veuillez renvoyer le bon ci-dessous à

**L'INSTITUT BELGE DE PROGRAMMATION**  
168, rue de Laeken 1000 BRUXELLES - BELGIQUE  
Joindre trois coupons-réponse internationaux.

NOM ET PRENOM

ADRESSE

VILLE

PAYS

## Ovaltine - le plaisir de réussir!

Maintenant  
nouvel emballage!  
Et bien sûr, même  
qualité garantie!

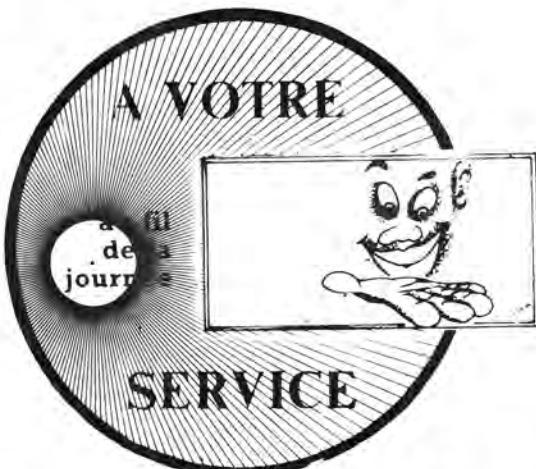


## RECHERCHE

BUREAU A LOUER - 4 CHAMBRES. QUARTIER BOAIRISO OU HYDROCARBURES. TEL. 42-18-75 211

## A LOUER

CENTRE VILLE CLIMATISATION CENTRALE-PLUSIEUX BUREAUX-APPARTEMENT  
Tél. : 42-27-87 42-41-93



## REORGANISATION ET REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT

(Suite de la page 6)

Article 2. — Le ministère du Commerce assure la tutelle :

— de la Chambre du commerce, des mines et des industries ; de l'Office national de la commercialisation des produits de base ;

### NOMINATION DU SECRETAIRE GENERAL ET DE SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS

*Secrétaire général de la Présidence de la République, avec rang et prérogatives de ministre d'Etat :*  
El Hadj Sadou Daoudou.

*Secrétaires généraux-adjoints, avec rang et prérogatives de ministre :*  
— M. Zambo Joseph ;  
— M. Nkuete Jean.

### NOMINATION DES MEMBRES DU CABINET CIVIL

*Directeur du Cabinet civil,*

de l'Institut international de la statistique ; de la caisse des hydrocarbures.

Article 3. — L'organigramme du ministère du Commerce est fixé par un texte particulier.

*avec rang et prérogatives de ministre :*

— M. Beb à Don Philémon.  
*Directeur-adjoint du Cabinet civil, avec rang et prérogatives de vice-ministre :*  
M. Mataga Philippe.

### NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CNPS

M. Engo Pierre-Désiré est, pour compter de la date de signature du présent décret, nommé Directeur général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.

### CEUX QUI ENTRENT

— MM Bol Alima : Ministre du Plan et de l'Industrie,  
— Etienne Ntsama : Ministre des Finances  
— Mme Tanke Elisabeth : Vice-Ministre du Plan et de l'Industrie.

### LES PROMOTIONS

MM. Ngongang Ouandji est promu Ministre d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports ; Tori Limangana, précédemment Vice-Ministre de l'Economie et du Plan, devient Ministre du Commerce.

### CEUX QUI CHANGENT DE PORTE-FEUILLE

MM.  
— Tony Mbog Félix quitte le ministère du Travail pour les Affaires étrangères  
— Kamgueu Daniel quitte le poste de Secrétaire général adjoint de la Présidence de la République pour un retour au ministère du Travail.

### LES PARTANTS

MM.  
— Dontsop Paul, - Ntang Gilbert, - Doumba Joseph-Charles, - Engo Pierre-Désiré.

### YAOUNDE

#### SERVICES MEDICAUX :

Hôpital central : 22-33-33

Hôpital Jamot : 22-31-65

PHARMACIES DE GARDE :

Pharmacie Nnam

Pharmacie de l'Unité

Pharmacie Yaoundé

#### Service de nuit : Pharmacie Nnam.

SERVICES DE POLICE : Police  
secours 17 ; Gendarmerie 22-35-00 ;  
Commissariat central : 22-22-01 et  
22-38-11 ; Brigade provinciale de la  
Police judiciaire : 22-40-22 ; Délégation  
générale : 22-17-11 ; Commissariat  
chemin de Fer : 22-36-44 ; Pompiers : 18.

### DOUALA

#### SERVICES MEDICAUX :

Hôpital Laquintinie : 42-68-68

#### PHARMACIES DE GARDE :

Pharmacie le New-Bell

Pharmacie d'Akwa

Pharmacie Joss

Pharmacie des Nations

Pharmacie Deido.

#### DIMANCHE

Pharmacie du Centre

Pharmacie de l'Autel Dieu.

#### Service de nuit : Pharmacie de New-Bell.

SERVICES DE POLICE : Police  
secours 17 ; Pompiers : 18 ; Commissariat  
central : 42-65-25 ; Gendarmerie :  
42-19-80 ; Compagnie mobile  
d'Intervention (CMI) : 42-15-20 ;  
Commissariat spécial du Port :  
42-63-00 ; Commissariat spécial à  
l'aéroport : 42-43-43 ; Commissariat  
de la Police spéciale des Chemins de  
Fer : 42-44-00.

## MOUVEMENTS DES NAVIRES AU PORT DE DOUALA

Entrées du 11 avril 1983 : Sunny  
Isabella (SATA).

NAVIRES ATTENDUS : Melamduz  
le 12/4 (TRANSCAP), River Ikon le 14/4  
le 12/4 (TRANSCAP), Tam le 12/4

(TRANSCAP), Grigorio le 11/4  
(SATA), River Ikon le 14/4  
(TRANSCAP), Melamduz le 15/4  
(TRANSCAP), Algarni le 16/4  
(TRANSCAP).

## OFFRE D'EMPLOI

Importante société de la place recherche pour son service contentieux à Douala un collaborateur spécialisé du droit notarial.

Les candidatures sont à adresser à C.P.E. sous référence CFD/AC qui transmettra.

### REMERCIEMENTS

Mme Bakotoen Maggi, ses enfants et la famille Bakotoen adressent leurs sincères remerciements à tous les amis et à tous ceux qui de près ou de loin, leur ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès de leur mari, père et frère Bakotoen Joseph survenu le 5 janvier 1983 à Douala.

Que son âme repose en paix.



## OFFRE D'EMPLOI

Bureau de contrôle technique recherche ingénieur de nationalité camerounaise. Débutant ou expérience en béton armé — charpente métallique bâtiment — Génie civil.

Adresser CV au CEP.CAM BP 1486 — Yaoundé.

## ENTREPRISE PETROLIERE

recherche pour ses bureaux à Douala

### 2 SECRETAIRES

— niveau B T S

— expérience 3 à 5 ans

### 2 SECRETAIRES STENO-DACTYLO

— niveau Bac G2

— expérience d'au moins 2 ans.

- \* La langue utilisée dans l'entreprise est l'anglais
- \* Une bonne connaissance du français est nécessaire
- \* Une expérience du télex et des machines de traitement de textes sera appréciée.

Faire parvenir rapidement les candidatures (lettre manuscrite et CV détaillé) à CPE BP 1137 Douala sous le n° SB (rappeler la référence sur la lettre).

### TRAIN

YAOUNDÉ : départ 7 h  
11 autorail régulier du jour (provenance Ngaoundéré) ; 16h30  
autorail navette (destination Ngaoundéré) ; 18h30 : 111 mixte couchette lundi, mercredi, vendredi (destination Ngaoundéré).

ARRIVÉES : 17h26 bus régulier du jour (provenance Douala) ; 6h03 : 101 direct couchette (provenance Douala) ; 17h50 : 14 autorail (tous les jours) (provenance Ngaoundéré) ; 10h40 : 12 autorail (provenance Ngaoundéré) ; 7h15 : direct mixte couchette de mercredi, vendredi (provenance Ngaoundéré).

DOUALA : départs 7 h 3 omnibus régulier (deux fois Yaoundé) ; 17h30 : 103 omnibus (navette) (destination Edéa) 20h : 101 direct mixte (destination Yaoundé) ; 07h20 : 161 omnibus (destination Nkongsamba) ; 13h10 : 163 Semi-direct (destination Nkongsamba) ; 16h15 : omnibus (destination Kumba).

ARRIVÉES : 17h10 (un bus régulier (provenance Yaoundé) ; 9h53 : 104 omnibus (navette) (provenance Edéa) ; 162 omnibus (provenance Kumba) ; 11h12 : 164 Semi-direct (provenance Nkongsamba) ; 16h17 : 166 omnibus (provenance Nkongsamba).

### AVION

#### CAMEROUN

Bafoussam-Douala  
dép. 15h25 — Ar. 16h15

Yaoundé  
dép. 12h05 — Ar. 13h55

Douala-Caroua  
dép. 21h00 — Ar. 22h00

Kribi  
dép. 6h50 — Ar. 7h30

Maroua  
dép. 13h10 — Ar. 16h15

Ngaoundéré  
dép. 13h10 — Ar. 15h05

Yaoundé  
dép. 7h30 — Ar. 8h05

dép. 10h45 — Ar. 11h20

dép. 13h10 — Ar. 13h55

dép. 16h15 — Ar. 16h50

dép. 21h30 — Ar. 22h05

Garoua-Douala  
dép. 17h35 — Ar. 18h40

Yaoundé  
dép. 17h35 — Ar. 18h40

Koutaba-Yaoundé  
dép. 15h00 — Ar. 16h00

Kribi-Douala  
dép. 8h55 — Ar. 9h35

Yaoundé  
dép. 8h10 — Ar. 9h10

Maroua-Douala  
dép. 16h40 — Ar. 17h00

Yaoundé  
dép. 16h40 — Ar. 18h00

Maroua  
dép. 15h30 — Ar. 16h15

Yaoundé-Bafoussam  
dép. 13h55 — Ar. 14h55

Bertoua  
dép. 9h50 — Ar. 10h50

Douala  
dép. 8h35 — Ar. 9h05

dep. 11h50 — Ar. 12h30

dep. 17h20 — Ar. 17h50

dep. 19h10 — Ar. 19h40

dep. 20h20 — Ar. 20h50

Koutaba  
dép. 13h30 — Ar. 14h30

des  
dép. 7h15 — Ar. 8h15

Ngaoundéré  
dép. 14h15 — Ar. 15h05

MEA  
Cameroon-Afrique  
Abidjan-Cotonou  
dép. 8h30 — Ar. 10h30

Douala  
dép. 8h30 — Ar. 14h00

dep. 11h20 — Ar. 11h50

Lagos  
dép. 11h20 — Ar. 11h50

Libreville  
dép. 15h00 — Ar. 15h30

Douala  
dép. 12h40 — Ar. 14h10

Libreville-Douala  
dép. 16h50 — Ar. 17h20

Paris  
dép. 3h40 — Ar. 10h00

Genève-Douala  
dép. 14h00 — Ar. 19h00

Paris-Douala  
dép. 12h00 — Ar. 13h00



## MONDE

EST - OUEST

**«L'URSS fera tout pour conserver la parité militaro-stratégique avec les Etats-Unis»**

déclare M. Youri Andropov

*A la suite de la publication le mois dernier du nouveau programme d'armement initié par le Président Reagan et les critiques formulées à l'encontre de l'URSS en matière d'armement, l'agence TASS a rencontré le Secrétaire général du parti communiste soviétique, M. Youri Andropov qui a répondu aux accusations américaines et affirmé la volonté de son pays de maintenir un équilibre militaire avec Washington.*

*Interrogé sur la politique militaire des États-Unis sous l'administration du Président Reagan, M. Andropov a déclaré : à «entendre le Président, il s'avère que les États-Unis seraient plus faibles que l'Union soviétique par ci, par là, voire chez eux. Et tout cela pour la raison qu'en l'espace de ces deux dernières décennies, l'Union soviétique aurait intensifié à des rythmes rapides ses forces armées et que les États-Unis seraient restés bras croisés et leurs forces armées seraient tombées en décadence.*

*Oui, l'URSS renforçait sa capacité de défense. Face aux activités fiévreuses des USA menées dans le but de déployer des bases militaires à proximité du territoire soviétique, de mettre au point de nouveaux types d'ar-*



M. Youri Andropov

*mes nucléaires et d'autres armements. L'URSS a dû le faire pour résorber la supériorité militaire américaine que Washington regrette tant aujourd'hui. La parité militaro-stratégique obtenue a privé les États-Unis de la possibilité d'exercer sur nous un chantage nucléaire. Cette parité est une garantie solide de la paix et nous ferons tout pour la conserver.*

*En ce qui concerne les affirmations selon lesquelles les États-Unis n'ont rien fait depuis vingt ans, seuls les gens naïfs peuvent y croire. (...)»*

*A propos de l'attitude de l'URSS face aux plans militaires des États-Unis, le leader soviétique a estimé qu'«on ne saurait prendre à la légère les problèmes de la guerre et de la paix. Toutes les velléités de parvenir à la suprématie militaire, par rapport à l'Union soviétique, sont vainues. L'Union soviétique ne l'admettra jamais, elle ne restera jamais sans armes face à toute menace. Et qu'on le retienne bien à Washington. Il est grand temps de cesser d'y inventer de nouvelles formules portant sur de meilleurs moyens de déclencher une guerre nucléaire dans l'espérance de la gagner. Cette préoccupation est non seulement irréfutable, mais encore insensée.*

*Bien que le Président ait parlé, en premier lieu de l'Union soviétique, son discours touche les intérêts de tous les États et peuples. Il faut se rendre compte que les dirigeants américains cherchent à faire des pays d'Europe des otages nucléaires. Les actes de Washington menacent le monde entier.*

*Aujourd'hui tous les efforts doivent tendre vers un seul but : conjurer la catastrophe nucléaire. Nous appelons instamment les États-Unis à s'engager dans cette voie.»*

IRAN - IRAK

**Nouvelles opérations sur le front sud**

*Les forces iraniennes ont commencé hier matin « une série de nouvelles opérations » sur la bande frontalière au nord de la localité iranienne de Fakkéh, a annoncé Radio Téhéran citant des informations en provenance du poste de commandement.*

*Dix-huit contre-attaques irakiennes ont été repoussées depuis le déclenchement des combats dimanche*

*dans la nuit, à une soixante kilomètres à l'Est de la ville irakienne d'Al Amarah, a indiqué la radio.*

*Au total depuis dimanche, forces iraniennes ont démantelé 108ème, 419ème et 501ème bataillons d'infanterie irakiennes et les 500ème et 12ème brigades blindées a affirmé Radio Téhéran.*

*Plus de 5.000 soldats et officiers irakiens ont été tués ou blessés, la radio.*

*Au cours de la nuit de la bataille a été « complètement anéanti » et les forces iraniennes réussie à encercler et détruire le commandement irakien sur la chaîne de montagnes à dix km à l'intérieur des terres irakiennes, a encore affirmé Téhéran.*

LA MARÉE NOIRE S'EST

*Conséquence de la guerre irakienne, la marée noire qui ce les côtes des pays du golfe ainsi que les autorités saoudites ont ordonné la fermeture de la dérivation de désalination d'eau de l'ONU a été reçue lundi matin par le secrétaire général adjoint des Nations-Unies, M. Diego Sordovez (Équateur).*

*Comme l'a indiqué vendredi M. Cordovez, les entretiens portent uniquement sur la question des réfugiés (ils sont 2.600.000 au Pakistan).*

*Les rebelles afghans ne sont pas représentés à Genève.*

*C'est la première mesures de genre prise par un des pays du golfe, qui sont touchés par la pollution pétrolière causée par la destruction de puits à la suite d'un accident d'attaque aérienne irakienne de Nowrouz.*

*C'est la première mesure de genre prise par un des pays du golfe, qui sont touchés par la pollution pétrolière causée par la destruction de puits à la suite d'un accident d'attaque aérienne irakienne de Nowrouz.*

# ouverture

# MONOPRIX

## A BONAPRISO

*l'événement que vous attendiez*

**VENDREDI 15 AVRIL 83**

**de 8 H 30 à 12 H 15 et de 16 H 30 à 19 H 15**

## MONDE

## PRO-ORIENT Après l'échec des négociations jordano-palestiniennes, inquiétude en Cisjordanie, satisfaction discrète en Israël, déception en Egypte

*Après les négociations jordano-palestiniennes et l'assassinat du leader diplomatique de l'OLP M. Issam Sartaoui au Caire où l'on constate toujours, «l'intransigeance et le «fanatisme» l'ont mis sur la ligne modérée par l'Egypte. Les deux camps occupés de Cisjordanie se sont accueillis ces deux derniers mois avec une réelle amitié. Une bonne partie de la population palestinienne qui trouve voit le retour d'une nouvelle période de tension entre l'OLP et la Jordanie. En revanche contre les autorités ont montré qu'elles n'étaient pas unies, ni «déesques» par la suite des négociations jordano-*

*palestiniennes. Dans les milieux politiques israéliens, on reconnaît cependant en privé que l'échec des conversations était à l'avantage d'Israël, puisqu'il écartait le Roi Hussein du «plan Reagan».*

*Ce coup dur porté au «plan Reagan» prônant l'autonomie palestinienne au sein d'une association avec la Jordanie et défendu avec force depuis l'automne dernier par les responsables égyptiens s'est doublé dimanche d'une autre nouvelle qui a consterné les autorités égyptiennes : l'assassinat au Portugal de «la plus modérée des personnalités palestiniennes», M. Issam Sartaoui.*

*Au ministère égyptien des Affaires étrangères, on se refusait*

*cependant à dramatiser la situation : «il ne servirait à rien de rejeter sur l'une ou l'autre partie la responsabilité de l'échec d'Amman et il faudra faire preuve de patience et de persévérance», soulignait-on.*

*Une personnalité égyptienne soulignait pour sa part qu'il y a quelque indécence à déplorer la disparition de Issam Sartaoui de la part de tous ceux qui se sont constamment refusés à lui donner des gages».*

*L'impuissance des Etats-Unis à obtenir un retrait israélien du Liban n'a pas non plus contribué à faciliter la tâche du Roi Hussein relève-t-on encore au Caire.*

*On apprend par ailleurs que les négociateurs libanais, israéliens et américains se sont attaqués de front lundi à Nathanya aux obstacles qui les séparent d'un accord sur le retrait des forces étrangères du Liban.*

*Au cours d'intenses discussions informelles, ils ont dressé une liste de six points importants sur lesquels achoppent les négociations, a-t-on appris de source proche de la délégation israélienne.*

*Ni l'échec, les négociations jordano-palestiniennes, ni l'assassinat d'Issam Sartaoui ont été évoqués au cours des travaux : «ces questions n'ont aucun rapport avec les négociations en cours», a déclaré M. Yossi Amitai, porte-parole de la délégation israélienne.*

## DIALOGUE EURO-ARABE

## La Ligue Arabe demande aux Etats-Unis et à la CEE de prendre une «grande initiative» de paix au Proche-Orient

Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi a inauguré lundi en compagnie du ministre Ouest-Allemand des Affaires étrangères, M. Genscher le symposium euro-arabe de Hambourg. A cette occasion, M. Klibi a pu s'entretenir séparément avec M. Genscher qui préside jusqu'en juin le conseil des ministres de la CEE.

Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, a demandé aux Etats-Unis et à la communauté européenne de prendre une «grande initiative» de paix au Proche-Orient après l'échec des négociations palestino-jordanienes.

Les Etats arabes attendent maintenant de l'Europe et des Etats-Unis qu'ils apportent une «contribution commune effective» au processus de paix afin de «rétablir la confiance» dans leur rôle de médiateur.

M. Genscher a relancé dans une déclaration à l'AFP le projet d'une réunion des Ministres arabes et européens des Affaires étrangères, proposition bien accueillie par M. Klibi qui voit, comme M. Genscher, une dimension «politique» dans le dialogue euro-arabe. Celui-ci, inauguré en 1973, végète depuis les accords de Camp David, en 1979.

De son côté, le secrétaire général de l'Organisation de la Ligue arabe pour la culture et la science (ALESCO), M. Mohieddine Saber, a proposé que soit créée une «organisation stable et permanente» qui assure le dialogue entre les deux civilisations.

«L'image arabe, a-t-il ajouté, doit se débarrasser du fanatisme et des préjugés créés par la politique». De même, a-t-il dit, l'image d'individualisme, d'orgueil et de licence morale laissée par le colonialisme doit être modifiée dans les pays arabes.

Il a encore demandé que l'Arabe «soit enseigné dans les pays européens au même titre que les langues européennes dans les pays arabes et regretté que l'apport de la culture et de la science arabe ait été «escamoté» dans une «majorité» des histoires des sciences naturelles en Occident.

Le symposium organisé par la CEE et la Ligue Arabe se poursuit jusqu'à vendredi sur les thémes culturels en présence d'une centaine d'orientalistes, intellectuels, écrivains et diplomates.

## GRANDE-BRETAGNE

## Le Premier Ministre Thatcher prépare le terrain des élections anticipées de juin prochain

Le Premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, qui n'a pas encore fixé officiellement la date des prochaines élections générales, prévient le terrain pour qu'elles puissent se tenir en juin, estime-t-on dans les meilleurs politiques londoniens.

Entre 300 et 400 candidats devraient ainsi participer, vendredi et samedi prochains à Londres, à cette réunion privée. Une telle réunion est devenue dans le courant de l'année qui précède les élections générales, a affirmé un porte-parole du parti, qui a ajouté que tout était mis en œuvre pour que Mme Thatcher puisse convoquer les électeurs dès qu'elle le souhaitera.



## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOMS ET PRENOMS .....  
ADRESSE COMPLETE .....  
Désire souscrire.....Abonnement(s) à  
CAMEROON TRIBUNE  
Pour 1 an - 9 mois - 6 mois - 3 mois (1)  
(1) Cocher d'une croix la période de votre choix.  
Période du ..... au .....  
Joint mon règlement de F.CFA ..... par chèque certifié No. .... du .....  
ou mandat-lettre No. .... du .....

TARIFS DES ABONNEMENTS POUR 1 AN  
(AVION EXCLUSIVEMENT)

Cameroun 17.500 FCFA - Afrique centrale 25.500 FCFA - Afrique Occidentale 37.500 FCFA - France et Afrique du Nord 45.000 FCFA - Guinée Equatoriale et Nigéria 51.000 FCFA - Autres pays d'Afrique 45.000 FCFA - Europe 66.000 FCFA - Amérique 96.000 FCFA - Asie et Moyen-Orient 76.500 FCFA - Autres pays d'Asie 99.000 FCFA - Australie et Océanie 126.000 FCFA.

Bulletin d'abonnement à découper et à renvoyer à : Cameroon Tribune - Service des Abonnements BP 1218 - Yaoundé - Rép. Unie du Cameroun. Veuillez en route dès réception du règlement.

## EXPOSITION VOLKSWAGEN

DEVANT LE STADE AKWA  
DU 7 AU 15 AVRIL 1983

## PRIX EXCEPTIONNELS

COCCINELLE LS RADIO TTC 2.000.000

BRASILIA 4 PORTES RADIO TTC 2.300.000

GOLF LS 4 PORTES TTC 3.000.000

PASSAT LS 5 PORTES CLIMATISEES TTC 3.200.000

PICK UP 1.000 KGS TTC 2.650.000

COMBI 9 PLACES TTC 2.750.000

MINIBUS LUXE TTC 2.850.000



AFRICA-ENGINE S.A.

BP 714 DOUALA (ZONE INDUSTRIELLE BASSA)

TEL : 42-17-61/42-17-64

BP 4151 YAOUNDE TEL : 23-36-09/23-36-71.

## AFRIQUE - MONDE

EGYPTE

## Le conseil d'Etat annule la décision du Président Sadate de destituer le Pape copte-orthodoxe

Le Conseil d'Etat égyptien a décidé d'annuler la décision de l'ancien président Anouar El Sadate de destituer le Pape Copte-Orthodoxe Chenouda III en septembre 1981.

Cette sentence a été accueillie par de vifs applaudissements dans la salle d'audience où se trouvaient près de 2.000 personnes. Depuis sa destitution, le chef de l'Eglise Copte-Orthodoxe d'Egypte est relégué dans un couvent à Wadi Natroun (désert occidental) Marathon, dont les conclusions feront jurisprudence dans les rapports Etat-Eglise en Egypte, a tourné autour de la question fondamentale suivante : le président de la République a-t-il le droit de destituer le chef élu de l'Eglise copte ? Bien qu'ayant accepté la décision présidentielle, la hiérarchie copte n'en continue pas moins à considérer Chenouda III comme le « chef spirituel » de l'Eglise.

Pour l'avocat du gouvernement, qui n'a cessé de plaider « l'incompétence » du Conseil d'Etat, la décision de l'ancien râs entre dans le cadre des « actes de souveraineté ».

Les avocats du patriarche estiment pour leur part que le

chef de l'Etat n'a pas le pouvoir de destituer un patriarche élu « par la volonté de Dieu ». Il ne peut agir dans ce domaine, selon l'un d'eux, Me Labib Meanab, que « comme organe d'enregistrement de l'élection ».

La décision du président Sadate de révoquer le patriarche était intervenue peu après une série d'incidents confessionnels, qui avaient culminé en juin 1981 à Zawia El Hamra, banlieue du Caire, faisant 17 morts et 112 blessés, selon les chiffres officiels. L'ancien râs ordonnait par la suite l'arrestation de 1.536 personnes de l'opposition religieuse, politique et laïque et lancait une chasse de grande envergure contre les intégristes islamiques.

Les relations entre la hiérarchie copte et l'Etat s'étaient en fait progressivement détériorées depuis 1971. L'apparition des « confréries islamiques », ouvertement soutenues par l'Etat, et l'élection à la tête de l'Eglise copte d'un Pape « offensif », Chenouda III se sont conjugués pour nourrir les passions.

PANA

### LE SIEGE DE DAKAR ET LE BUREAU REGIONAL DE LUSAKA ENTRENT EN ACTIVITE LE MOIS PROCHAIN

L'Agence panafricaine d'Information (PANA) va entrer en activité au mois de mai, a annoncé au cours du week-end dernier à Lusaka, son conseiller technique, M. Richard Baffour.

M. Baffour a précisé que le siège de la PANA à Dakar et son centre régional pour l'Afrique australe à Lusaka entrent en action en mai prochain. Il a également indiqué que les équipements de télécommunications qui doivent relier les sept pays composant le bureau de l'Afrique australe (Zimbabwe, Malawi, Mozambique, Botswana, Lesotho, Swaziland et Zambie) au siège de l'agence à Dakar seraient installés dans très peu de temps. Il n'a donné aucune précision concernant l'entrée en activité des autres bureaux régionaux.

L'Union internationale des télécommunications, le programme de développement des Nations Unies et l'UNESCO ont octroyé 660.000 dollars (environ 200 millions CFA) à la PANA pour lui permettre de lancer les services de conseillers.

ANGOLA

## REAMENAGEMENT DES INSTANCES DIRIGEANTES DU MPLA

En application des décisions prises en décembre dernier lors du congrès extraordinaire du Mouvement populaire pour la Libération de l'Angola (MPLA-parti du Travail) au pouvoir, les autorités angolaises ont procédé hier à un réaménagement des instances dirigeantes du parti. Le principal changement concerne Mme Ruth Lara, limogée du poste de directrice du Département des Cadres. En revanche, deux nouveaux directeurs pour la Radio et la Télévision ont été nommés.

Selon l'agence angolaise de presse, Mme Ruth Lara a été démise de ses fonctions par décret présidentiel. L'épouse de M. Lucio Lara, Secrétaire du comité central pour le département de l'Organisation, avait été suspendue ainsi que trente militants en décembre dernier. Quatre responsables avaient été emprisonnés pour « fractionnement et manque de respect au Président Dos Santos ».

Début février, 18 des 30 militants suspendus ont été réhabilités et trois des quatre responsables emprison-

nés ont été libérés. M. Costa Andrade, binôme du Président Neto, reste en prison.

Par ailleurs, le Secrétaire du Comité central MPLA-parti du Travail, l'idéologue, M. Roberto Almeida, a nommé deux nouveaux directeurs pour la Radio et la Télévision angolaises, a annoncé le journal d'Angola.

M. Rui de Carvalho, ancien directeur de la radio, devient directeur de la vision en remplacement de M. Eugenio Gonçalves qui a déjà dans le poste, lorsque M. Rui de Carvalho a été nommé à la tête de la radio.

D'autre part, M. Carvalho, directeur du département de l'Information et à la Presse (DIP), est Mme Bebiana Sebastião, directrice du département de l'Education, de la Culture et Sports du parti, démise de leurs fonctions la suite d'une décision lors de la dernière réunion extraordinaire du comité central.

TCHAD-LIBYE

### Nouvelle plainte de N'Djamena au Conseil de Sécurité

Le Tchad a accusé la Libye de violer la lettre et l'esprit de la déclaration adoptée le 6 avril par le Conseil de Sécurité de l'ONU, qui demandait notamment aux parties dans le différend tchado-libyen « de s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver la situation ».

Dans une lettre adressée au Conseil de Sécurité et publiée lundi, le représentant du Tchad à l'ONU, M. Ramadan Barma, accuse la Libye de poursuivre « des actions de provocation et d'intimidation », démontrant ainsi, « que l'objectif de la Libye n'est pas seulement le Tibesti ».

M. Barma déclare que des avions libyens « continuent à survoler la préfecture du Kanem, en particulier les sous-préfectures de Mao et de Noukou, localités situées à proximité de l'ancienne piste de ravitaillement des troupes libyennes », et que « ces actes d'agression viennent s'ajouter à ceux perpétrés par le gouvernement libyen dans les régions de Faya, Fada et Ounianga, au Nord du pays ».

## Lutte anti-bracognage OUVERTURE HIER A LIBREVILLE DE LA CONFÉRENCE MINISTERIELLE

Les travaux préparatoires à la conférence ministérielle des Etats de l'Afrique centrale sur la lutte contre le bracognage, qui se tiendra à Libreville, à partir de demain et ceci jusqu'à samedi sont ouverts, lundi matin dans la capitale gabonaise.

Ces travaux porteront sur trois points : l'instauration de la conférence ministérielle anti-bracognage, la création d'un secrétariat permanent de la conférence avec ses statuts, ses structures et ses moyens de

fonctionnement, enfin, la conclusion d'accords de coopération sur les priviléges à consentir aux différents partenaires, et sur la circulation des produits entre les pays de la sous-région. En ouvrant la réunion des experts, le ministre gabonais des Eaux et Forêts et du Reboisement, le Dr Hervé Moutsinga, a insisté sur la nécessité pour les Etats concernés de mener une action permanente afin de se doter des moyens propres à assurer la protection de leur faune menacée « par un bracognage irresponsable ».

LIGNE DE FRONT

### Vers une aide économique des Nations Unies

Le comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid va recommander une aide économique d'urgence aux Etats de la Ligne de front, afin de compenser les effets des tentatives de déstabilisation politique et économique menées par l'Afrique du Sud. C'est ce qu'a annoncé lundi à Lusaka un membre de ce comité, M. Mohammed Sahnoun, qui conduit une délégation de sept membres, est le représentant permanent de l'Afrique aux Nations Unies.

Cette délégation de l'ONU, qui s'est déjà rendue au Zimbabwe, effectue une mission d'information en Afrique australe et doit encore visiter l'Angola, le Mozambique et la Tanzanie.

Planchers  
Poutres  
Préfabriquées  
Clôtures

**PPB**  
**CAMEROUN**

Charpentes en béton  
Agglomérés  
Pavés autobloquants colorés  
Bordures de trottoirs

Tél : 42-77-46 / 42-79-95 / 42-03-51 Telex 5827 KN  
Zone industrielle Maggi à Bassa B.P. 3123 Douala

AFRIQUE DU SUD

## Plusieurs travailleurs licenciés après des incidents dans une usine

Des incidents ont éclaté lundi dans la mine d'uranium de Beisa (200 km au sud de Johannesburg) où 16 mineurs ont été tués et 50 blessés, vendredi dernier, dans une explosion de méthane. Selon la radio sud-africaine qui annonce la nouvelle, cinq mineurs ont été interpellés et plusieurs autres licenciés au cours de ces incidents. Des bâtiments ont également été endommagés.

COTE D'IVOIRE

### UN JEUNE HOMME TUE PAR UN ELEPHANT

Un jeune homme de 19 ans, Coulibaly Abdoulaye, a été tué par un éléphant devenu fou furieux, près de Dabakala, dans le centre de la Côte d'Ivoire. C'est ce qu'a annoncé lundi le quotidien ivoirien Fraternité Matin.

Le jeune homme, qui se trouvait dans un champ, a été chargé par l'animal qui l'a transpercé de ses défenses, son jeune frère parvenant à s'enfuir.

Selon les autorités forestières du lieu, c'est la première fois que pareil incident arrive.

Les cinq mineurs arrêtés accusés de « violence » ont été déportés à environ 100.000 francs CFA de dégâts occasionnés par l'explosion.

**CAMEROON TRIBUNE**  
Service des abonnements  
B.P. 1218 Yaoundé  
Compte BICIC Yaoundé  
n° 6860 770 381 02

**TARIF DES ABONNEMENTS POUR UN AN**

**CAMEROUN** (voies terrestres et aériennes)

**ETRANGER** (Avion et bateau)

Afrique Centrale

Afrique Occidentale

France et Afrique

Autres pays sur demande

**N.B.** Les abonnements doivent être souscrits à 3, 6 et 9. Mise en règle.